

CONSEIL DES MINISTRES
Bensalah rejette toute ingérence étrangère

P. 3



JUSTICE
Les responsables impliqués dans la corruption jugés à partir de lundi

P. 24

APN :
La commission des AE opposée à toute ingérence étrangère

P. 24

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION AU SIÈGE DES FORCES AÉRIENNES

Gaïd Salah : **L'Algérie "libre et souveraine" n'accepte "aucune ingérence ou diktat"**

Au cours de sa visite, hier au siège des Forces aériennes qui porte le nom du Chahid "Aït Hamouda Amirouche", à la mémoire duquel il s'est incliné, le Général de Corps d'Armée Gaïd Salah a prononcé un discours d'orientation, diffusé par visioconférence dans les six Régions militaires. Soulignant le rôle héroïque du peuple algérien qui a toujours su préserver l'Algérie de toutes les menaces et défis, et convaincu de la parfaite symbiose entre le peuple et son Armée, le Général de Corps d'Armée a rappelé que « l'Algérie, libre et souveraine dans ses décisions, n'accepte aucune ingérence ou diktat et ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque »

P. 4
DKnews



11^e JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Pas de répit pour les candidats

P. 5

RÉFORME BANCAIRE

M.Loukal : «Intégration d'administrateurs indépendants dès le 15 décembre prochain»

P. 6

TOURISME :

M. Benmessaoud : «De nouvelles lois en 2020 pour renforcer et promouvoir l'investissement dans le secteur»

P. 6

SANTÉ

PHARYNGITE, LARYNGITE, ANGINE...
Calmer la gorge avant tout

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1^{RE} JOURNÉE):

L'USMA et la JSK à domicile pour démarrer du bon pied

P. 22



VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Une moyenne de 1.200 cas par an à Oran

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes à Sétif, Oran et Bordj Badji Mokhtar

P. 24

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION Bensalah met fin aux fonctions de Mokhtar Felioune

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin, mardi, aux fonctions du Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion au ministère de la Justice, M. Mokhtar Felioune, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a mis fin mardi 26 novembre 2019, aux fonctions de M. Mokhtar Felioune, en sa qualité de Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion au ministère de la Justice", a précisé le même communiqué.



MÉDIAS

Kralifa Mohamed nouveau P-DG du journal El-Djomhouria

La secrétaire générale du ministère de la Communication, Fatima Zohra El-Tayeb Zeghimi a procédé, hier à Oran, à l'installation du nouveau président directeur général du journal "El-Djomhouria", M. Kralifa Mohamed. La cérémonie de l'installation du nouveau P-dg d'"El-Djomhouria", succédant à M. Bouziane Benachour, s'est déroulée en présence des journalistes et des staffs techniques et administratifs de cette entreprise médiatique, relevant du secteur public. Dans son allocution prononcée à l'occasion, la secrétaire générale du ministère de la Communication a souligné que la désignation du nouveau responsable à la tête du journal "El-Djomhouria" s'inscrit dans le cadre de la série de changement opérée au niveau des établissements du secteur, notamment pour le renouvellement des énergies dans le sens de la continuité du processus du développement du secteur. M. Zeghimi a relevé à l'occasion, les différents progrès consentis par l'Etat, dans le but de développer le secteur de l'information et de la communication, mettant en relief l'importance de la série de textes, en voie d'élaboration au profit de la promotion des métiers de la communication et l'encouragement du professionnalisme et pour répondre aux exigences de la liberté de la presse au service de la société".

APPEL À CANDIDATURE Concours international de l'image 2020



L'ambassade du Mexique en Algérie informe l'ouverture jusqu'au 26 janvier prochain d'un appel à candidature pour le concours international de l'image 2020 ouvert à l'attention des artistes mexicains et étrangers. Le concours aura pour thème principal «L'eau». Les artistes algériens qui veulent participer sont invités à s'informer sur les modalités d'inscription sur le site www.fini.mx.

LE 30 NOVEMBRE AU SIÈGE DU FCE Conférence-débat sur le rôle de la jeunesse algérienne

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE), organise samedi 30 novembre en son siège, une conférence-débat sur le rôle de la jeunesse algérienne sous le thème : «Jeunesse algérienne, menace ou opportunité démographique ?». A cette occasion, une étude réalisée par des chercheurs du Centre de recherche en économie appliquée pour le Développement (CREAD) intitulée : «La jeunesse algérienne : vécu, représentation et aspiration» sera présentée par M. Nacer-Eddine Hammouda, statisticien-économiste et directeur de recherche au CREAD.



JIJEL Distribution de plans forestiers aux écoles de la région

Dans le cadre de la campagne nationale de plantation 2019/202 placée sous le thème «un arbre pour chaque citoyen», la Direction du parc national de Taza (Jijel), a procédé à la distribution de 690 jeunes plans forestiers et d'ornement au profit des établissements scolaires de la wilaya de Jijel.



CONSEIL DE LA NATION Reprise des travaux par l'adoption d'une série de projets de textes

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, ce matin, par la présentation et le débat de l'ordonnance portant Statut général des personnels militaires et l'adoption du projet de loi des finances 2020, du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le projet de loi sur les hydrocarbures, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. La première séance plénière qui se tiendra dans la matinée sera consacrée à la présentation et le débat du projet de loi complétant l'ordonnance N 06-02 du 29 Mouharram 1427 de l'Hégire correspondant au 28 février 2006, portant Statut général des personnels militaires, a précisé le communiqué de la chambre haute du Parlement. Le Conseil de la nation procédera, en après-midi, à l'adoption du projet de loi régissant les activités des hydrocarbures et le projet de loi portant loi des finances 2020, ainsi qu'à la présentation et au débat du projet de loi modifiant l'ordonnance N 66-155 du 8 juin 1966, portant code de procédure pénale, a ajouté le document. Il sera procédé également à l'adoption du projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique N18-15 du 2 septembre 2018 relative aux lois de finances et le projet de loi complétant l'ordonnance portant Statut général des personnels militaires.

TIPASA

Portes ouvertes sur l'emploi et la création d'entreprises

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANEM) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), organisent à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 8 décembre, au siège de l'Agence ANEM de Tipasa, des portes ouvertes sur l'emploi et la création d'entreprises. Ces journées ont pour objectif d'informer les jeunes sur les nouvelles mesures accordées aux jeunes en matière d'emploi et de création de petites entreprises.

BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE PUBLIQUE DE TIZI-OUZOU Rencontre littéraire avec Djamel Laceb

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 14h, au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, une rencontre littéraire avec l'auteur Djamel Laceb.



TRANSPORT FERROVIAIRE Mis en service d'une nouvelle ligne ferroviaire Jijel- Constantine

Une nouvelle ligne de transport ferroviaire reliant Jijel à Constantine a été mise en exploitation hier, a indiqué la direction régionale de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF). La nouvelle desserte est programmée à 4h20 depuis la gare routière de Jijel passant par Bazoul, Sidi Abdelaziz, El Anseur et El Milia puis par les localités d'Ain Kechra, Tamalous, Medjaz Dechiche, Salah Bouchour, El Harrouch et Ain Bouziane (wilaya de Skikda) en plus des zones de Zighoud Youcef, de Didouche Mourad et de Hamma Bouziane pour atteindre Bekira (wilaya de Constantine), à 9h24, a précisé, le directeur adjoint pour les voyageurs à la direction régionale de la SNTF. Le même train, selon Nabil Daàs, prendra le chemin du retour depuis Constantine vers 17h00 pour atteindre Jijel à 19h48. Le même responsable a déclaré que l'ouverture de cette ligne est inscrite dans le cadre de la diversification et l'amélioration des services de la direction régionale du transport ferroviaire et vise à répondre aux besoins des clients. Aussi et dans le cadre de la même stratégie ayant pour objectif d'améliorer les services de ce secteur, deux nouvelles lignes de transport ferroviaire assurant la liaison entre les wilayas Annaba- Bordj Bou Arreridj et Tébessa - Alger ont été mises en service depuis le début de novembre courant a-t-on rappelé relevant que la ligne Touggourt - Alger était mise en exploitation en octobre dernier et traverse Biskra, El Meghaier dans la wilaya d'El Oued, M'sila, Bordj Bou Arreridj pour atteindre Alger.

DEMAIN À BÉJAIA Journée de déontologie médicale

La section ordinaire régionale du Conseil national de déontologie médicale (Tizi-Ouzou), organisera demain vendredi 29 novembre à l'hôtel Cristal 2 de Béjaia, une journée de travail consacrée au débat de plusieurs questions en rapport avec les missions du CNDM à savoir : L'élaboration du certificat de constat de décès, du certificat descriptif, le rappel des règles de prescription d'ordonnances, etc.

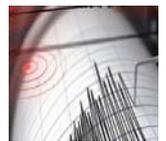


EL-OUED Rencontre scientifique sur la polyarthrite rhumatoïde

L'Association TEJ pour la santé de la wilaya d'El Oued, organise demain vendredi 29 novembre à partir de 16h en son siège sis à Guémar (El Oued), une 7e rencontre scientifique consacrée à la polyarthrite rhumatoïde. La conférence sera animée par le Pr Azzouz Nihad, spécialiste en rhumatologie.

MARDI À 22H17 Secousse tellurique de 3,4 degrés enregistrée à Alger

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 22h17 à Ain Benian, dans la wilaya d'Alger, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 17 km au nord de Ain Benian (en mer), a précisé la même source.



▲ AÉROPORTS LES MOINS CHERS EN AFRIQUE (AITA) Alger classé 2^e

L'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, a été classé à la deuxième place dans le classement établi par l'Association internationale du transport aérien (AITA), portant sur les aéroports africains les moins chers durant le mois de septembre 2019, indique la compagnie nationale aérienne Air Algérie dans un communiqué.



Le Chef de l'Etat préside un Conseil des ministres

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a présidé, mardi à Alger, une réunion du Conseil des ministres, entamé par l'adoption d'un projet de loi modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, présenté par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Ce projet de loi vise à ériger les dix (10) circonscriptions administratives créées dans le sud algérien, et réparties sur huit (8) wilayas, en wilayas dotées de pléines prérogatives, quatre (4) ans après leur création, et ce, au regard de la maturité de leur cadre institutionnel et opérationnel qui leur permet d'accomplir pleinement leurs missions, en toute autonomie.

A ce titre, le texte de loi prévoit la création de dix (10) nouvelles wilayas dans le sud du pays, à savoir: Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El-Meghaier et El-Menia.

Le territoire national comptera ainsi 58 wilayas alors que le nombre de communes demeurera inchangé, soit 1.541 communes.

Dans le même sillage, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret présidentiel portant création de circonscriptions administratives dans la région des Hauts Plateaux, et définition des règles y afférentes.

Les nouvelles circonscriptions administratives au niveau des Hauts Plateaux ont été proposées sur la base de critères objectifs répondant au principe de décentralisation, à travers le rapprochement de l'administration du citoyen, ainsi qu'aux exigences du développement durable escompté au profit du citoyen et en réponse à ses aspirations exprimées.

Ces régions étant le nerf du développement national, ce qui les habilitera à réaliser un véritable décollage en matière de développement et renforcera leur attractivité dans tous les domaines pour créer, ainsi, une dynamique au niveau de la bande des Hauts plateaux et contribuer à relier entre les régions du Sud et celles du Nord, conformément aux objectifs du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) pour 2030. Partant, le projet de décret



présidentiel prévoit la création de quarante-quatre (44) nouvelles circonscriptions administratives réparties sur dix-neuf (19) wilayas, à savoir: Laghouat (Aflou), Oum El Bouaghi (Ain Beida et Ain Milla), Batna (Barika, Arris et Merouana), Bouira (Sour El Ghoulane et Ain Bessem), Tébessa (Bir El Ater, Chéria et Ouenza), Tlemcen (Maghnia et Seboud), Tiaret (Frenda et Ksar Chellala), Djelfa (Messad et Ain Oussara), Setif (El Eulma, Bougaa et Ain Oulmene), Sidi Bel Abbès (Télagh, Sfisef, Ben Badis et Ras El-Ma), Médéa (Ksar El Boukhari, Berrouaghia, Beni Slimane et Tablat), M'Sila (Bousaada, Magra et Sidi Aissa), El Bayadh (El Abiodh Sidi Cheikh), Bordj Bou Arreridj (Ras El Oued), Tissemsilt (Theniet El Had), Khenchela (Chechar, Kais et Ouled Rechache), Souk Ahras (Sédrata et Taoura), Mila (Fardjioua, Chelghoum Laid et Tadjeneane) et Naâma (Mecheria et Ain Sefra).

Après l'adoption du projet du Décret présidentiel, le chef de l'Etat a exhorté le Gouvernement à suivre une méthodologie rationnelle en matière d'accompagnement de l'opération de création de ces nouvelles circonscriptions administratives, en tirant profit de l'expérience de création des circonscriptions administratives du sud du pays, et à œuvrer à la mobilisation de toutes les ressources humaines

et matérielles nécessaires, à la condition de traduire cette mesure sur le terrain, étape par étape, en vue d'impulser une forte dynamique au développement local dans ces régions, et de promouvoir le niveau des services publics prodigués au citoyen.

Le chef de l'Etat a chargé, en outre, le Gouvernement de préparer la prochaine étape de l'organisation administrative au niveau des wilayas du Nord à travers la création de circonscriptions administratives à leur niveau et la poursuite du processus de renforcement de l'efficacité de cette organisation en vue d'atteindre les objectifs attendus.

Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux par l'adoption d'un projet de loi fixant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Dans le même cadre, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi modifiant la loi N 15-21 portant loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Par la suite, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi

relatif aux radiocommunications, présenté par le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique.

Le Conseil des ministres a adopté, par la suite, le projet de loi N 01-13 du 7 août 2001, portant orientation et organisation du transport terrestre, présenté par le ministre des Travaux publics et des Transports.

Le Conseil des ministres a adopté, par ailleurs, un projet de loi modifiant et complétant la loi N 04-19 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

En outre, le Conseil des ministres a adopté deux projets de décrets présidentiels, le premier portant autorisation de la participation de l'Algérie à l'augmentation générale et sélective du capital 2018 de la Banque internationale pour la reconstruction et de développement (BIRD), le second est relatif à l'autorisation de souscription de l'Algérie aux actions soumises par la Banque africaine de développement (BAD).

Par ailleurs, le Conseil des ministres a adopté trois (3) projets de décrets présidentiels portant l'approbation de contrats d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.

Le Conseil des ministres a suivi,

ensuite, un exposé sur le projet d'un décret exécutif portant déclassement de parcelles de terres agricoles affectées à la réalisation de logements et d'équipements publics au niveau de certaines wilayas.

Au terme des travaux, le chef de l'Etat a adressé ses remerciements aux membres du Conseil des ministres pour leurs observations et leur contribution à l'enrichissement du débat sur les questions à l'ordre du jour.

Il a affirmé, par ailleurs, que par «l'adoption de ces textes aujourd'hui, nous franchissons une étape importante sur la voie de la promotion du développement local en veillant à garantir davantage d'équilibre entre l'ensemble des régions du territoire nationale et à accorder un plus grand intérêt à notre grand Sud et aux Hauts plateaux, de même que nous contribuons à la consolidation des bases de l'économie nationale dans plusieurs domaines, notamment par la valorisation de la recherche scientifique et en permettant à ce secteur vital de jouer le rôle qui lui revient dans la relance durable du développement».

A ce propos, il a invité tous les membres du Gouvernement, chacun en ce qui concerne son secteur, à «redoubler d'effort et à veiller à la prise en charge optimale des préoccupations des citoyens».

Il les a exhorté, en outre, à «la plus grande vigilance, d'autant que l'Algérie est à la veille d'une échéance électorale décisive, dont le bon déroulement et la réussite incombent à tout un chacun».

Cette échéance, a-t-il ajouté «est un nouveau jalon dans le processus d'édification d'une Algérie démocratique moderne, forte de ses institutions et de la mobilisation de son peuple aspirant à conférer toute la légitimité à l'homme qu'il juge apte à conduire le pays vers un avenir meilleur».

Bensalah rejette toute ingérence étrangère

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a réitéré, mardi lors du Conseil des ministres, que «le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions», affirmant que «toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec».

«Je voudrais, à partir de cette tribune, réitérer que l'Algérie demeure profondément attachée à son rejet de principe de toute ingérence étrangère dans ses affaires internes, quelles que soient les parties qui pourraient en être l'instigateur et quelles qu'en soient leurs intentions, déguisées souvent, pour ne pas dire toujours, sous le couvert des droits de l'Homme, diaboliquement politisés dans la plus part du temps», a déclaré M.

Bensalah à l'ouverture de la réunion du Conseil des ministres, qu'il a présidé mardi à Alger.

«Que tout un chacun comprenne que le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions, et que toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec», a-t-il souligné.

Et d'ajouter: «par conséquent, il est attendu de nos partenaires de faire montre de respect à l'égard de l'Algérie et de ses institutions, car c'est au peuple algérien, et à lui seul, que revient le choix -en toute souveraineté et avec toutes les garanties de transparence- du candidat auquel il souhaite donner la légitimité nécessaire pour la conduite du pays durant l'étape à venir».

Il a précisé, à ce propos, que le moyen d'y parvenir sera «la volonté populaire exprimée à travers les urnes, vers lesquelles notre

peuple s'apprête à aller massivement dans les jours à venir, uni et unifié, en faveur d'une Algérie tournée vers un avenir, que construiront ses filles et ses fils avec l'accompagnement de l'Armée populaire nationale (APN), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) sous la conduite de son Commandement clairvoyant».

«Une Armée qui a veillé à la protection de la patrie, puisant ses sacrifices dans sa loyauté aux valeureux Chouhada et Moudjahidine, et qui est attachée à la satisfaction des revendications légitimes du peuple algérien et de son droit à l'édification d'un Etat démocratique et moderne».

Un Etat fort de son passé et de ses potentialités, et serein quant à l'avenir de ses générations montantes, conscientes des missions et responsabilités qui les attendent dans une Algérie conduite par des compétences nationales crédibles», a-t-il ajouté.

M. Bensalah a tenu, à cette occasion, à louer «les efforts énormes» et «le travail intense» fournis par les corps de sécurité en coordination avec les institutions de l'Etat pour garantir le bon déroulement de l'opération électorale afin de permettre aux candidats de présenter leurs programmes aux citoyens à travers l'ensemble du territoire national.

Pour sa part, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présenté au Conseil des ministres le bilan de l'activité du Gouvernement depuis la tenue de la dernière réunion du Conseil, le 13 octobre 2019.

Dans ce sens, le Premier ministre a mis en avant les développements «positifs» enregistrés aux plans politique, économique

et social «en dépit de la conjoncture que nous vivons, et qui ne nous a pas empêché de prendre toutes les décisions indispensables, d'ouvrir des chantiers et d'œuvrer à rendre justice à de larges pans de la société, partant du sens des responsabilités de l'Etat à l'égard des citoyens et en consécration de l'Etat de droit».

Affirmant que ce travail «est réalisé dans le cadre d'une action gouvernementale intégrée et coordonnée, et avec l'appui du chef de l'Etat», M. Bedoui a précisé que le Gouvernement «s'est attelé à la concrétisation sur le terrain de tous les projets et qui ont eu un impact positif sur le quotidien de nos concitoyens et sur les grands équilibres de l'économie nationale».

«Il s'agit de réalisations concrétisées dans un climat empreint de quiétude et de sécurité grâce à la vigilance élevée de notre Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui en fidélité à son engagement et sa promesse depuis le début mouvement populaire, a veillé à prémunir les enfants de la même patrie contre l'effusion du sang et à préserver les fondements de l'Etat, son intégrité territoriale et l'unité de ses symboles novembristes», a indiqué M. Bedoui.

«Motif de fierté et d'orgueil de par ses sacrifices et sa loyauté dans leurs plus éloquentes manifestations, notre Armée a su barrer la route aux sceptiques et aux comploteurs, poursuivant sereinement sa mission constitutionnelle de protection des intérêts suprêmes du pays et l'unité de la nation, et comment aurait-il été autrement alors qu'elle est sous la conduite d'un Moudjahid qui a

placé l'intérêt suprême de l'Algérie au dessus de toutes considérations personnelles?», a-t-il ajouté. «A la veille d'un rendez-vous décisif, notre pays vit une parfaite synergie populaire exprimée par nos concitoyens en donnant un bel exemple de l'amour de la patrie, d'une manière civilisée qui a fascinée le Monde, notamment par leur adhésion autour de notre Armée».

Une Armée qui, à son tour, a donné un exemple dans le respect des valeurs humanitaires et civilisationnelles par sa fusion avec son peuple, se plaçant toujours aux premiers rangs du côté des citoyens pour les accompagner et leur prêter main forte, notamment au population de notre Grand Sud et de nos zones frontalières, montagneuses et enclavées», a poursuivi le Premier ministre.

Affirmant que «la place qu'occupe notre institution militaire en a fait le bouclier du peuple dans toutes les circonstances et durant toutes les crises, où elle est la soupape de sécurité», M. Bedoui a tenu à mettre en avant «le devoir de reconnaissance et de considération que nous lui devons, ainsi qu'à son Commandement, pour son dévouement au pays en lui permettant de se consacrer sereinement à la construction d'un avenir meilleur avec la contribution de tous ses loyaux enfants, qui le place au dessus de toutes les considérations partant de la fidélité au serment des Chouhada».

Un serment à la fidélité duquel veillent encore aujourd'hui de valeureux Moudjahidine, à leur le Moudjahid Général de corps d'Armée, Chef d'état major de l'ANP, Vice-ministre de la Défense nationale».

L'Algérie "libre et souveraine" n'accepte "aucune ingérence ou diktat" (Gaïd Salah)

L'Algérie, «libre et souveraine» dans ses décisions, n'accepte «aucune ingérence ou diktat» et «ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque», a affirmé hier le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une visite de travail au Commandement des Forces aériennes.

Dans une allocution d'orientation suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels des Forces aériennes à travers les six Régions militaires, le général de Corps d'Armée a souligné que «l'Algérie, libre et souveraine dans ses décisions, n'accepte aucune ingérence ou diktat et ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Le peuple algérien qui a crié haut et fort qu'il n'a pas besoin de leçons, quelles que soient leur origine, sait parfaitement comment répondre au moment opportun à ces porte-voix qui tentent en vain de s'immiscer dans ses affaires et d'entraver le processus du passage de l'Algérie à une nouvelle ère, où elle tracera sa voie avec constance vers le progrès et la prospérité, dans la sérénité et la quiétude», a souligné le général de Corps d'Armée.

Il a assuré que «ce peuple vaillant déjouera les tentatives de cette bande qui, après avoir échoué dans tous ses desseins, fait recours à des parties extérieures, notamment celles connues pour leur profonde haine historique et qui ne veut pas le bien de l'Algérie et de son peuple».

Le chef d'Etat-major de l'ANP a soutenu également que «le peuple algérien qui a réussi à faire sortir le pays des différentes épreuves et obstacles, est capable aujourd'hui de déjouer les plans de la bande et de ses relais».

Il sait parfaitement comment surmonter la situation actuelle, avec sagesse et lucidité, et mener l'Algérie à bon port et vers une nouvelle phase radieuse».

Pour le général de Corps d'Armée, le peuple «sera le seul à en tracer les repères prometteurs, grâce à sa détermination et à l'engagement de son armée à préserver l'Algérie libre, indépendante et souveraine dans ses décisions, n'acceptant aucune ingérence ou diktat et ne se soumettant à aucune tractation de la part de quiconque et je dis bien de la part de quiconque».

Il a rappelé que «le peuple, qui était solidaire et uni lors de la Révolution de libération, a pu mettre en échec, en compagnie de l'Armée de libération nationale, tous les complots et faire taire la propagande colonialiste, permettant ainsi de libérer l'Algérie».

«Ce même peuple qui a réussi à surmonter les épreuves, saura, avec l'aide d'Allah, mener son pays, aux côtés de son armée, vers un futur où se concordent la vision et l'objectif, des valeureux hommes d'hier et d'aujourd'hui, voire de ceux de demain, génération après génération», a-t-il souligné.

APS

VISITE DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE GAÏD SALAH AU SIÈGE DES FORCES AÉRIENNES

«Le peuple appelé à participer massivement au vote pour déjouer les desseins de la bande»

Le peuple algérien «est appelé à se tenir aux côtés de son pays» en ces circonstances particulières et à déjouer les desseins de la bande et de ses relais par une «participation massive, forte et avec conviction» à la prochaine élection présidentielle, a souligné hier le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

«Le peuple algérien, toutes catégories confondues, jeunes, femmes, hommes et étudiants, sont appelés à se tenir aux côtés de leur pays en ces circonstances particulières et à déjouer les desseins de la bande et de ses relais, par une participation massive, forte et avec conviction aux prochaines élections présidentielles, qui se dérouleront dans une atmosphère empreinte de démocratie réelle et faire, ainsi, de ce rendez-vous historique une réussite, qui constituera un nouveau départ sur la voie de l'édification du nouvel Etat algérien», a affirmé le général de Corps d'Armée dans une allocution prononcée lors de sa visite de travail au Commandement des Forces aériennes.

Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, «ceci ne peut se réaliser qu'à travers la participation à cette importante échéance nationale, en choisissant, parmi les cinq candidats, l'homme le plus apte à diriger l'Algérie et son peuple, qui possède la compétence qui lui permet de hisser l'Algérie vers le développement et le progrès dans tous les domaines», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Lorsque le peuple algérien, authentique et digne, s'exprimera lors de ces élections présidentielles, avec franchise et justesse, il doit savoir que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et son Commandement novembriste, l'accompagneront toujours et adhéreront à ses choix», a-t-il précisé.

Il a rappelé, à ce propos, que «le haut Commandement qui connaît parfaitement le sens de l'engagement et le devoir de le respecter, s'est engagé devant Allah, la patrie et l'histoire, d'accompagner le peuple algérien jusqu'à ce qu'il dépasse cette phase sensible qu'il traverse».

Le général de Corps d'Armée a considéré que les prochaines élections «sont la porte pour accéder à des horizons prometteurs augurant d'autres réalisations nationales et permettant aux Algériens la poursuite du processus d'édification nationale escomptée».

«Cette édification nécessaire et attendue, est celle où l'on respecte, à chaque étape parcourue, le précieux legs des Chouhada.

Par ce legs, j'entends la préservation de l'Algérie, qui est le legs que les Chouhada ont laissé à leurs enfants, génération après génération.

Nous sommes pleinement conscients de la haute valeur du legs et de la considération vouée par le peuple algérien à ce legs et à toute personne dévouée et fidèle.

Il est évident que les épreuves et les adversités qui touchent les nations, constituent le test réel pour tout patriotique dévoué, sincère et fidèle», a-t-il ajouté.

Le vice-ministre de la Défense nationale, a par la même occasion, «valorisé une nouvelle fois toutes les positions sincères exprimées avec dévouement, spontanéité et conviction par les citoyens à travers tout le pays, hommes,



femmes, jeunes et personnes âgées, envers l'ANP et son Haut Commandement, ainsi que leur détermination à participer massivement aux élections présidentielles du 12 décembre 2019», note le communiqué.

«Je voudrais en cette occasion, faire mention des positions sincères exprimées avec dévouement, spontanéité et conviction par les citoyens à travers tout le pays, hommes, femmes, jeunes et personnes âgées, envers l'ANP et son Haut Commandement, ainsi que leur détermination à participer en force aux élections présidentielles du 12 décembre 2019», a-t-il affirmé.

Pour le général de Corps d'Armée, «c'est là une preuve de l'authenticité de ce peuple exceptionnel qui a toujours su comment surmonter les difficultés et les obstacles et en sortir triomphant».

Aussi, autan nous sommes fiers de la place importante qu'occupe notre armée dans les cœurs des Algériens, autant notre détermination s'accroît et se renforce pour aller de l'avant en compagnie du peuple algérien, et atteindre ensemble notre objectif, qui est également l'objectif escompté par nos vaillants Chouhada, à savoir l'édification d'un Etat algérien, fort, soudé et prospère».

«Il nous appartient de rappeler, notamment au moment où nous célébrons encore le 65e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, que les vaillants Chouhada ont sacrifié de plein gré ce qu'ils avaient de plus cher, à savoir leur jeunesse, pour l'Algérie, et pour recouvrer sa liberté et son indépendance, en dépit de la machine de guerre cruelle et des manœuvres fallacieuses du colonisateur français tyrannique, lesquelles ont été vouées à l'échec grâce à l'adhésion du peuple algérien à l'ALN et sa position héroïque en faveur du processus de la glorieuse Révolution de Libération», a-t-il poursuivi.

Il a affirmé, dans ce contexte, que «l'Algérie libre et souveraine dans ses décisions, n'accepte aucune ingérence ou diktat et ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque, et que ce peuple vaillant déjouera les tentatives de cette bande qui, après avoir échoué dans tous ses desseins, fait recours à des parties extérieures, notamment celles connues pour leur profonde haine historique et qui ne veut pas le bien de l'Algérie et de son

peuple». «En effet, l'ANP protectrice de l'Algérie saura toujours évaluer, analyser et anticiper les défis rencontrés».

Elle saura également s'y préparer de manière appropriée, pour être, en tout temps, prête à faire face à quiconque tenterait de cibler notre patrie», a-t-il fait savoir.

Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, «le peuple algérien qui a réussi à faire sortir le pays des différentes épreuves et obstacles, est capable aujourd'hui de déjouer les plans de la bande et de ses relais».

Il sait parfaitement comment surmonter la situation actuelle, avec sagesse et lucidité, et mener l'Algérie à bon port et vers une nouvelle phase radieuse».

Il a ajouté, également, que le peuple algérien «sera le seul à en tracer les repères prometteurs, grâce à sa détermination et à l'engagement de son armée à préserver l'Algérie libre, indépendante et souveraine dans ses décisions, n'acceptant aucune ingérence ou diktat et ne se soumettant à aucune tractation de la part de quiconque et je dis bien de la part de quiconque».

«Ce peuple vaillant déjouera les tentatives de cette bande qui, après avoir échoué dans tous ses desseins, fait recours à des parties extérieures, notamment celles connues pour leur profonde haine historique et qui ne veut pas le bien de l'Algérie et de son peuple», a-t-il souligné.

Il a fait savoir que le peuple algérien «qui a crié haut et fort qu'il n'a pas besoin de leçons quelle que soit leur origine, sait parfaitement comment répondre au moment opportun à ces porte-voix qui tentent en vain de s'immiscer dans ses affaires et d'entraver le processus du passage de l'Algérie à une nouvelle ère, où elle tracera sa voie avec constance vers le progrès et la prospérité, dans la sérénité et la quiétude».

Pour le général de Corps d'Armée, «le peuple, qui était solidaire et uni lors de la Révolution de libération, a pu mettre en échec, en compagnie de l'ALN, tous les complots et faire taire la propagande colonialiste, permettant ainsi de libérer l'Algérie».

«Ce même peuple qui a réussi à surmonter les épreuves, saura, avec l'aide d'Allah, mener son pays, aux côtés de son armée, vers un futur où se concordent la vision et l'objectif, des valeureux hommes d'hier et d'aujourd'hui, voire de ceux de demain, génération après génération».

Et d'ajouter que les signes de ce futur prometteur se profilent à l'horizon».

«Cette position courageuse et historique a été celle de tous les Algériens valeureux durant la glorieuse Révolution de libération», a-t-il fait observer, ajoutant qu'en effet, à l'exception des traites qui ont vendu leur conscience au colonialisme tyrannique, la position prise par le peuple algérien à l'époque à travers tout le pays, fut une position mémorable et irréfutable, que nul ne peut nier».

«Les signes de ce futur prometteur se profilent à l'horizon».

La bonne intention et le soutien animent, avec détermination et dévouement, pour réunir toutes les garanties tangibles, permettant de préserver le choix des Algériens lorsqu'ils auront à exprimer leurs voix lors des prochaines élections présidentielles, a-t-il soutenu.

Pour le général de Corps d'Armée, «ce sont là des garanties manifestes à travers lesquelles nous tenons à ce que le citoyen algérien ait le sentiment que sa voix atteindra la destination qu'il lui a voulu. Désormais, la responsabilité incombe au peuple souverain».

Il est aujourd'hui, à la lumière de ces garanties électORALES, le premier et l'unique responsable de ses choix».

Le chef d'Etat-major a effectué ce mercredi une visite de travail au Commandement des Forces Aériennes, dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des Forces.

Après la cérémonie d'accueil, le général de Corps d'Armée, accompagné du général-major Hamid Boumaïza, commandant des Forces aériennes, a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Amirouche Aït Hamouda, dont le siège du Commandement des Forces Aériennes porte le nom, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative du Chahid, et récité la Fatiha à sa mémoire et celles de nos valeureux Chouhada.

Il a tenu, par la suite, une rencontre avec les cadres et les éléments du Commandement des Forces Aériennes où il a prononcé une allocution d'orientation suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels des Forces Aériennes à travers les six Régions militaires.

Il a écouté, également, les interventions et les préoccupations des cadres et les personnels des Forces Aériennes. Le général de Corps d'Armée a présidé, par la suite, une réunion regroupant l'Etat-major et les cadres du Commandement des Forces Aériennes, à travers laquelle le général-major Hamid Boumaïza, commandant des Forces Aériennes a présenté un exposé global portant sur les différents domaines d'activités ayant trait à l'état d'avancement du plan de développement de ces Forces, conclut le communiqué.

PRÉSIDENTIELLE 2019 : 10^e jour de la campagne électorale

Belaid plaide pour l'élaboration d'un plan national de logement

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaid a plaidé, mardi depuis Blida, pour l'élaboration d'un plan national de logement...

de changer les mentalités et de faire de l'investisseur privé un véritable acteur dans la résolution du problème du logement...

toute corruption et de la pression exercée sur les investisseurs et les commerçants. S'agissant du domaine de la santé, M. Belaid a fait savoir qu'en dépit des enveloppes financières affectées au secteur lors des dernières années...

que sa politique sera basée essentiellement sur la ressource humaine qui représente le capital de chaque pays, s'engageant à l'implication de toutes les compétences dans la stratégie de développement national...



durant la décennie noire, M. Belaid a loué les efforts, consentis à l'époque, par l'Armée nationale populaire (ANP) en faveur du peuple et de la stabilité du pays...

Benflis : «La poursuite des marches populaires, un garant de la démocratie»



Le candidat à la présidentielle du 12 décembre Ali Benflis a affirmé, mardi à Ouargla, que la poursuite des marches populaires était «garant de la démocratie et celui qui craint le peuple n'a qu'à rester chez lui».

Lors d'un meeting populaire à la maison de la culture Moufidi Zakaria au 10^e mois jour de la campagne électorale, M. Benflis s'est réjoui «de la poursuite des marches pacifiques chaque vendredi», soulignant que ce mouvement populaire est «le garant de la démocratie» à travers son rôle critique sur l'activité des institutions de l'Etat.

sidentielle», ajoutant qu'il est en lice pour cette échéance électorale à l'effet de resserrer les rangs de tous les Algériens. A ce propos, M. Benflis s'est engagé à ouvrir également le dossier du pouvoir d'achat et à améliorer la situation des catégories à revenu faible et ce «après prise de connaissance de la situation financière du pays de façon rigoureuse».

également «la poursuite de la lutte en février 2019 pour destituer le système corrompu», a-t-il dit. Affirmant son rejet du projet d'exploitation du gaz de schiste dans le Sud, M. Benflis a mis en garde contre ses impacts néfastes, tout en plaçant pour le développement du secteur de l'énergie solaire et des énergies renouvelables ainsi que le développement du secteur agricole «en sus de la distribution équitable de la richesse sur les différentes régions du pays».

Bengrina : «J'instaurerai un système de rémunération équitable»

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina, a promis, mardi à Alger, l'instauration d'un système de rémunération équitable et la généralisation de la langue arabe à tous les départements gouvernementaux et non gouvernementaux et aux ambassades de l'Algérie à l'étranger.

partements gouvernementaux et non gouvernementaux, à partir de la première semaine de mon mandat présidentiel», a-t-il promis, ajoutant qu'«aucune correspondance, de ce fait, ne sera émise dans une langue autre que la langue nationale, tant à l'intérieur du pays qu'au niveau des ambassades de l'Algérie à l'étranger».

du Mouvement El Bina a dit qu'il «revalorisera les salaires des chercheurs en vue de leur garantir une vie décente similaire à celle qui leur est offerte à l'étranger, une démarche qui vise à maintenir nos savants et nos chercheurs en Algérie», déplorant la fuite des cerveaux à l'étranger alors que nous recourons à l'expertise étrangère, qui est à la base de l'expertise des enfants de cette patrie».

M. Bengrina a souligné qu'il assurera les fonds nécessaires pour concrétiser cet objectif à travers la lutte contre la corruption, le soutien à la production nationale pour réduire la facture d'importation et l'investissement dans les terrains fertiles et l'hydraulique.

pays. Nous n'avons pas besoin de chaînes étrangères pour relayer ce qui se passe sur la scène nationale et pour cette raison il faut leur octroyer l'agrément.

11^e jour de la campagne électorale

Le candidat Mihoubi s'engage à réformer le système universitaire

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Azzedine Mihoubi s'est engagé hier depuis Constantine, à réformer le système de l'enseignement supérieur en vue de relancer le rôle de l'université dans le développement socioéconomique du pays.

poursuit M. Mihoubi, permettra de transformer l'université «d'un producteur de diplômés en un producteur de cerveaux» et l'étudiant en un individu qui apporte «la valeur ajoutée pour la société».

12 décembre prochain, estimant que la présence par milliers à ce meeting représentait «une meilleure réponse à ceux qui mettent en doute le prochain rendez-vous historique», Rappelant que «Massinisa s'est tenu, il y a des siècles, sur une colline à Constantine pour clamer : L'Afrique aux Africains», M. Mihoubi a clamé «Nous disons aujourd'hui à l'Algérie aux Algériens», car nous sommes souverains dans notre pays et nous rejetons les surenchères, a-t-il insisté.

est reportée pour une durée maximale de quinze (15) jours». Par ailleurs, M. Bengrina s'est félicité de la décision d'ériger certains régions en wilayas et appelé à ne pas se contenter de la promotion des chefs de daïras au poste de wali, mais à assurer les enveloppes financières nécessaires au développement et à la concrétisation des projets, car «le peuple a grandement besoin des écoles et des hôpitaux». A ce titre, il a estimé que la daïra d'El Omariya méritait d'être érigée en wilaya déléguée. Le candidat a sillonné également les différents quartiers de cette commune avant d'animer un meeting populaire. Il se rendra ensuite au chef-lieu de la wilaya de Médéa, accompagné des sympathisants du parti.



tentatives visant à dénigrer l'Armée nationale populaire (ANP) et à ternir son image.

Bengrina plaide pour la Réconciliation nationale pour restituer les droits des Algériens



Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina s'est engagé, hier depuis Médéa, à promouvoir la Réconciliation nationale en vue de restituer

les droits des Algériens adhérents de partis ou toute autre formation, qui «ont été privés de leurs droits». Animant un meeting populaire à la maison de jeunes dans la commune d'El Omariya, M. Bengrina a affirmé que «la Réconciliation nationale qui a bénéficié à ceux qui ont porté les armes, doit être également clémentine avec nos enfants aux opinions opposées aux nôtres». «Nous ne ferons aucune distinction entre les Algériens, sauf s'il est question de fidélité et de loyauté à la Patrie. Mêmes ceux qui sont contre nous sont nos frères. Même si nos opinions divergent, nous l'oserons, nous ferons front uni avec notre Armée pour défendre notre Nation», a soutenu le candidat du mouvement

El-Bina. Menaçant de se retirer de la course électorale, «si la moindre trace de fraude est établie», le prétendant à la Magistrature suprême a refusé d'être «une passerelle au service des comploteurs pour la poursuite de la consécration des pratiques de corruption et de népotisme». «Nous sommes conscients que les élections ne seront pas transparentes à 100%, mais nous espérons qu'elles le seront au moins à 70%». Si celles-ci seront à moitié transparentes (50%), nous nous retirerons de la course à la présidentielle et affronterons que cette présidentielle ne nous concerne plus». «Je n'accepterai pas que les manipulateurs jouent avec ces élections (...) et d'être une passerelle au service des comploteurs pour la poursuite des pratiques de fraude,

de corruption et de népotisme». Selon l'article 144 de la loi organique relative au régime électoral, «le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par le Conseil constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil constitutionnel ou en cas de décès de l'intéressé, un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature, ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin». Ledit article stipule aussi qu'«en cas de décès ou d'empêchement grave d'un candidat après la validation de la liste des candidats par le Conseil constitutionnel et sa publication au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, la date du scrutin

SÉTIF : Marche de soutien aux prochaines élections présidentielles

Des citoyens de la wilaya de Sétif ont organisé hier une marche pacifique de soutien à la tenue des élections présidentielles prévues le 12 décembre prochain, a-t-on constaté. La marche qui a duré près de

deux heures, a démarré de la place moyenne à la maison de la Culture Houari Boumediene pour aboutir devant le siège de la wilaya. Les participants ont scandé des slogans pour la tenue des élections

présidentielles à la date annoncée pour «sortir le pays de sa crise politique actuelle» et pour «un meilleur avenir pour la jeunesse». Ils ont insisté sur l'importance d'une large participation à cette élec-

tion pour choisir un nouveau président du pays et entamer une nouvelle phase durant laquelle sera concrétisé le principe de l'Etat de droit. Les manifestants, venus de plusieurs communes de la wilaya,

ont levé plusieurs banderoles sur lesquelles étaient notés «tous avec les élections» et «pas de solution sans élection». Ils ont également souligné l'importance de choisir un président

CNDH: Appel à une approche internationale traitant les causes profondes de l'immigration clandestine

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, dans son rapport annuel de 2018 sur les droits de l'Homme en Algérie, à l'adoption d'une approche internationale pour le traitement des causes profondes du phénomène de l'immigration clandestine, notamment à travers des politiques de lutte contre la pauvreté et le soutien de la paix.

Dans son rapport remis par son président Bouzid Lazhari au chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, le CNDH a appelé les pouvoirs publics à «l'impérative communication avec les pays subsahariens afin de les associer dans les efforts de lutte contre l'immigration clandestine, la traite des êtres humains et le trafic». «Il s'agit également d'aider ces pays, en coordination avec les organisations internationales et les pays étrangers, à mettre en place des politiques pour le traitement des causes profondes de l'immigration, liées principalement à la pauvreté, le chaos et les guerres», note le document du CNDH.

Le CNDH a mis l'accent, dans ce sens, sur l'impératif pour les autorités de sécurité et autres de respecter la dignité humaine des migrants à travers l'adoption d'un traitement devant préserver leur dignité et l'exclusion de toutes les formes de violence physique ou morale, outre l'accès aux services de santé, à la nutrition et à l'hébergement jusqu'à la prise de décisions relatives à leur situation légale dans un cadre de transparence et de justice.

Appelant à «l'examen de la possibilité de régulariser la situation des migrants dont l'économie nationale a besoin», le CNDH a fait état de l'existence de plusieurs secteurs ayant besoin de leurs services, notamment le BTP, l'agriculture et le tourisme.

Le Conseil a appelé, par ailleurs, à la révision de la loi 08-11, relative aux conditions d'entrée, de résidence et de déplacement des étrangers en Algérie, dans l'objectif de l'améliorer et de la mettre en conformité avec les exigences liées aux droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne l'accès aux services d'assistance judiciaire au profit des migrants pour leur permettre d'exercer leur droit de recours en cas d'expulsion». Le rapport a évoqué également le phénomène de l'immigration clandestine qui a pris «des proportions dangereuses» depuis 2013 via le Sud, notamment au niveau des frontières avec le Niger et le Mali à un degré moindre, soulignant que «ce phénomène a connu, durant ces dernières années, un changement dans le mode de l'immigration vers l'Algérie des jeunes africains cherchant un emploi et l'amélioration des conditions de vie à un mode d'immigration caractérisé par une présence intense de femmes, de femmes enceintes et d'enfants sans accompagnateurs».

L'accroissement de ce phénomène, selon le CNDH, s'explique par «l'instabilité de la région, la propagation de groupes terroristes et des activités des réseaux de trafic des immigrés et des bandes de traite humaine et l'absence de politiques de développement socioéconomique dans les pays voisins de l'Algérie ainsi que les conflits ethniques dans plusieurs pays africains et l'impact des changements climatiques ayant frappé fortement la région du Sahel et laissant des répercussions graves sur l'agriculture et le pâturage». Par ailleurs, le CNDH a valorisé, dans son rapport, le principe l'exception d'inconstitutionnalité introduit par la Constitution de 2016 et en vigueur depuis le 7 mars 2019, affirmant que ce principe est «un nouveau jalon dans la consolidation de l'Etat de droit et la consécration et la protection des droits de l'Homme».

Dans ce cadre, le même document note que «l'exception d'inconstitutionnalité des lois est un grand pas qui traduit la forte volonté de l'Etat à mettre en œuvre les nouvelles réformes qui sont intervenues pour promouvoir les droits de l'Homme et consolider les libertés individuelles et collectives conformément aux nouveautés des systèmes juridiques dans de nombreux pays qui ont mis en place les cadres susceptibles de protéger les personnes et leur permettre de défendre leurs droits devant les institutions judiciaires et constitutionnelles». Ce principe permet le contrôle à posteriori de la constitutionnalité des lois conformément à la loi organique 16-18 du 2 septembre 2018 fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité.

RÉFORME DES BANQUES PUBLIQUES: Intégration d'administrateurs indépendants dès le 15 décembre prochain

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a annoncé, mercredi à Alger, le début de la mise en œuvre «effective» des réformes dans les banques publiques, à partir du 15 décembre prochain, à travers l'intégration d'administrateurs indépendants au sein des Conseils d'administration.

Ces administrateurs indépendants «qui détiennent une vaste expérience dans les domaines bancaire, financier et économique ainsi que dans le domaine de la numérisation du système bancaire, intégreront le Conseil d'administration de chaque banque», a indiqué M. Loukal dans l'allocution d'ouverture des travaux du 3e atelier technique sur «La Conformité», destiné au secteur des Finances. Le ministre a également précisé, lors de cette rencontre, organisée par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), que la séparation du Conseil d'administration de l'appareil exécutif s'inscrivait parmi les premières réformes destinées au secteur des banques.

Selon le Premier argentin du pays, l'appel à candidature sera annoncé ultérieurement par le ministère,



sachant que les administrateurs indépendants seront choisis par la Commission de sélection qui sera installée et sera composée de cadres du ministère des Finances et d'universitaires.

Il sera également procédé à l'intégration effective des nouveaux membres indé-

pendants du Conseil d'administration, lors de l'Assemblée générale annuelle prévue en juin 2020, a-t-il soutenu. Annonçant également l'élargissement de ces mesures de réformes au profit des institutions du secteur des Finances et des entreprises

affiliées au secteur, M. Loukal a souligné que la réalisation réelle de la séparation des Pouvoirs permettra d'imprimer davantage de transparence et de communication dans le secteur.

En matière de conformité, le ministre a mis en avant l'importance de la mise en place d'une vision aux contours clairs sur les modalités liées au respect des engagements inhérents à la conformité pris par les institutions financières, en renforçant le débat entre les opérateurs et les banques et en assurant davantage de professionnalisme dans le secteur bancaire. Il convient de rappeler que l'atelier organisé, mercredi, au siège du ministère des Finances, visait à consolider les compétences des professionnels sur la scène financière, notamment en ce qui a trait à la Prévention et à la lutte contre la corruption.

TOURISME: M. Benmessaoud : «De nouvelles lois en 2020 pour renforcer et promouvoir l'investissement dans le secteur»

De nouvelles lois viendront renforcer en 2020 le secteur du Tourisme afin d'y favoriser l'investissement et consolider sa contribution dans le développement socioéconomique, a fait savoir mardi le ministre du secteur, Abdelkader Benmessaoud.

Dans une allocution à la clôture de la 20ème édition du salon international du Tourisme et des voyages (SITEV), M. Benmessaoud a indiqué que «l'année prochaine verra d'importantes réalisations qui devraient renforcer le secteur par un nouvel arsenal juridique et redoubler le nombre de lits et des structures d'hébergement outre la réouverture de plusieurs hôtels publics réaménagés ainsi que l'inauguration de villages touristiques et de complexes dans diverses régions du pays».

S'agissant de la consolidation de la coopération internationale, M. Benmessaoud a fait savoir qu'il sera procédé l'année prochaine à la «mise en œuvre de la convention conclue entre l'Algérie et la Chine pour amener des centaines de touristes chinois à

découvrir la richesse touristique dont recèle l'Algérie outre l'organisation de plusieurs manifestations à partir du premier trimestre 2020».

Dans ce cadre, un atelier international sur les statistiques touristiques sera organisé avec la participation des ministres africains du Tourisme outre la tenue, durant le premier semestre de l'année prochaine, d'une grande manifestation touristique et culturelle qui devrait mettre en évidence le legs culturel en matière d'habitat traditionnel algérien dans le domaine touristique».

Se félicitant, par ailleurs, des acquis réalisés par son département en 2019, M. Benmessaoud a fait état des résultats positifs sanctionnant les assises nationales du Tourisme qui ont permis de faire le point et d'aboutir à des recommandations à même de booster le secteur et pallier les lacunes jusqu'à enregistrées.

Plus explicite, le ministre a passé en revue le travail de coordination effectué avec les secteurs concernés, en vue de concrétiser ces recommandations

et bannir les obstacles qui bloquaient autrefois l'émancipation de l'activité touristique, et ce, a-t-il poursuivi, à travers des équipes de travail qui veilleraient à la simplification des procédures du visa en direction de l'Algérie et l'amélioration du transport terrestre.

Ont pris part à ce salon, qualifié par le ministre d'importante occasion pour promouvoir la destination Algérie et envôter davantage de touristes, des agences de tourisme, des représentants d'hôtels, des responsables de start-up, des experts, des artisans et des professionnels du secteur.

C'est là également une opportunité pour signer des conventions avec les opérateurs activant sur le terrain afin de relancer ce secteur vital et apporter un plus au développement durable, a-t-il soutenu.

A noter qu'une nouvelle application «Allô Hiraï» a été officiellement lancée, permettant aux artisans de commercialiser leurs produits et de se rapprocher des citoyens désirant acquérir des articles traditionnels.

ENERGIE: Le «riche» programme de la 2^e journée algéro-allemande augure d'échanges «fructueux»

Le «riche» programme arrêté pour la seconde édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, prévue aujourd'hui à Alger, augure des échanges «fructueux» entre les deux pays, a indiqué hier le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Cette journée, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat algéro-allemand dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, sera «rehaussée par la présence du ministre de l'Energie,

Mohamed Arkab, et de l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Mme Ulrike Knotz, ainsi que le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa», a précisé la même source dans un communiqué.

La journée verra également la participation d'organismes et d'experts des deux bords, reconnus dans le domaine de l'innovation technologique énergétique. Par ailleurs, Pr Yassaa assistera à la clôture des travaux de la «3ème édition du

Symposium International sur l'Hydrogène durable- ISSH2», une rencontre scientifique majeure, organisée mardi et mercredi par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

Ce symposium, qui sortira avec des recommandations et des actions à mener pour développer et promouvoir l'hydrogène comme énergie renouvelable, aura impliqué les principaux acteurs, experts et scientifiques algériens et internationaux, dans le domaine des technologies

de production, de stockage, et d'utilisation de l'hydrogène pour le développement durable, a précisé la même source.

La participation «active» à ces deux événements du Pr Yassaa, souligne «le caractère prioritaire accordé par le gouvernement, à sa tête le Premier Ministre, à l'ensemble des questions liées aux énergies renouvelables et à leur promotion au profit d'un développement durable dans notre pays», lit-on encore dans le communiqué.

GAZ: L'Algérie participe au 5^e Sommet du Forum des pays exportateurs demain à Malabo

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab représentera l'Algérie au 5^e Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui se tiendra à Malabo (Guinée Équatoriale), a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Le Sommet sera précédé par une Réunion ministérielle extraordinaire du GECF, qui se tiendra le 28 novembre 2019 et le deuxième Séminaire International sur le Gaz, prévu le 27 novembre 2019.

Le ministre de l'Énergie sera accompagné d'une importante délégation composée de hauts responsables des Groupes Sonatrach et Sonelgaz, qui participera à cette occasion à un panel ministériel et à une session sur «le gaz naturel et les objectifs du développement durable», a précisé la même source.

Lors de la 21^{ème} Réunion ministérielle du Forum, tenue en octobre 2019, à Moscou (Russie), les ministres avaient approuvé à l'unanimité la proposition algérienne de l'acte constitutif de l'Institut de Recherche du Gaz du GECF «GRI» établi en Algérie.

Ils ont également approuvé la proposition de



tenir la 22^{ème} Réunion ministérielle du GECF en Algérie en novembre 2020 et désigné le ministre de l'Énergie en tant que président du Forum pour l'année prochaine. A rappeler que le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^{ème} session du Forum informel de ces pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Le

Forum est composé de 12 pays qui détiennent, ensemble, plus des deux-tiers des réserves gazières de la planète. Il s'agit de : l'Algérie, la Bolivie, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le

Kazakhstan, la Norvège, Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs. Les objectifs stratégiques de cette organisation sont de soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leur capacité à planifier et à gérer, de façon autonome, le développement, l'utilisation et la conservation des ressources en gaz naturel, de façon durable, efficace et respectueuse de l'environnement, au bénéfice de leurs peuples.

Le Forum œuvre, également, à favoriser le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs afin d'assurer la stabilité et la transparence du marché gazier et un prix équitable pour les intervenants sur ce marché.

Il est aujourd'hui la seule plate-forme d'échange et de coopération entre pays producteurs et exportateurs de gaz.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE: Tenue de la 2^e Journée algéro-allemande de l'énergie jeudi à Alger

La 2^{ème} édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie sera organisée jeudi à Alger sous le thème «Réussir la transition énergétique grâce aux concepts et technologies innovants», a annoncé mercredi le ministère de l'Énergie dans un communiqué.

S'inscrivant dans le cadre des relations bilatérales, le ministère algérien de l'Énergie et le ministère allemand de l'Économie et de l'Énergie organisent cette rencontre pour «débatte, notamment, des questions relatives au rôle des innovations dans la phase actuelle de la transition énergétique, les concepts innovants à adapter pour l'Algérie concernant les énergies renouvelables l'efficacité énergétique et la digitalisation».

Cette journée a pour but aussi «d'approfondir la coopération entre les deux pays et de faire avancer leur transition énergétique». «Ce partenariat énergétique vise à bénéficier des expériences de l'Allemagne pour soutenir l'Algérie dans son accomplissement d'une transition énergétique, préservant ses ressources épuisables et contribuant à un développement durable», a expliqué la même source. La rencontre verra participation, pour la partie algérienne, des représentants de la Société nationale de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et de l'Agence nationale pour la rationalisation et l'utilisation de l'énergie (APRUE). La partie allemande, sera représentée, quant à elle, par des responsables d'instituts et d'entreprises allemands comme «Fraunhofer ISI», «Next Kraftwerke» et ABB, selon le communiqué.

ALGÉRIE - INDUSTRIE: Propriété intellectuelle et industrielle: plus de 6.800 demandes enregistrées en 2018

Le directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmahdi a fait état, mardi à Alger, de plus de 6.800 demandes d'enregistrement de propriétés intellectuelles et industrielles en Algérie formulées en 2018 par des entreprises et des personnes physiques.

Dans une déclaration à la presse en marge de la journée nationale de sensibilisation sur les marques, organisée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'INAPI, M. Belmahdi a expliqué la hausse du nombre de demandes par rapport aux années précédentes par «une prise de conscience quant à l'importance de l'enregistrement des propriétés intellectuelles et industrielles afin de les protéger de la contrefaçon». Rappelant que les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle et industrielle à travers les différentes formes de «contrefaçon» était «un crime» puni par la loi algérienne et internationale, le même responsable a mis en avant l'importance de la sensibilisation et de l'explication du contenu de ces lois et procédures ainsi que des moyens de protection des marques.

Il a appelé, à ce titre, les opérateurs économiques à se rapprocher de l'INAPI et du bureau de l'OMPI à Alger pour prendre connaissance de toutes les procédures permettant l'enregistrement et la protection des produits. Pour sa part, le directeur du bureau extérieur de l'OMPI à Alger, Mohamed El Salek Ahmed Ethmane, a affirmé que tous les pays arabes et africains, notamment l'Algérie, ont besoin de davantage de temps pour faire connaître les contenus de la propriété intellectuelle et industrielle et mettre en œuvre les procédures y afférant. Plusieurs pays industriels développés mettent en place au profit de leurs sociétés des enveloppes importantes pour la promotion de leurs produits, de leurs services et de leurs innovations et de les protéger des différentes formes de contrefaçon ou de vol, d'où l'impératif pour les pays en voie de développement de les prendre pour exemple, a-t-il soutenu. Selon le représentant de l'OMPI, la vulgarisation et la sensibilisation des marques, des modèles industriels et des indicateurs géographiques permettent de donner un impact positif au marché et d'améliorer les stratégies commerciales et la position pouvant être obtenue par la société. Il a affirmé que l'OMPI œuvre toujours au développement des outils dans ce domaine à travers l'introduction d'instruments et de politiques sur la base des expériences des autres pays, lesquels seront mis à la disposition des pays membres de l'OMPI.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU: Le recours au financement non conventionnel était «précipité»

Le recours par les pouvoirs publics au financement non-conventionnel (FNC) a été une «décision précipitée» ont souligné des participants, mercredi, à un colloque sur le financement non-conventionnel organisé à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) sous le thème «le financement non conventionnel en Algérie: Origine, impacts et alternatives».

L'Algérie, a estimé le Professeur Yaïci Farid, «s'est précipité à recourir au FNC et n'avait pas épuisé tous les instruments de politique monétaire traditionnels à sa disposition comme baisser le taux directeur de la banque nationale pour stimuler les crédits et relancer l'investissement ou l'instauration d'un taux de réserves obligatoires». Observant que l'un des arguments avancés pour justifier le recours à ce mode de financement était, notamment, les expériences menées dans d'autres pays, à l'exemple des États-Unis, du Japon ou de la Grande-Bretagne, Yaïci a souligné que ces

pays, à la différence de l'Algérie, ont «des économies structurées qui respectent des règles bien rodées et établies depuis longtemps», ce qui n'est pas le cas, a-t-il ajouté «de notre économie». De même, a ajouté le Pr Yaïci, «dans ces pays, les fonds mobilisés étaient destinés pour l'investissement tandis qu'en Algérie plus de la moitié a été détourné de son esprit original pour financer le déficit budgétaire et effacer les dettes contractées antérieurement et arrivées à échéances et très peu pour l'investissement essentiellement pour le programme de logements AADL, à travers le Fonds national d'investissement (FND)». A ce propos, il a noté que «sur les 6,556,2 milliards de DA mobilisés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie (BA) seulement 3.114,4 mds de DA ont été injectés dans l'économie».

Pour sa part, le professeur Guendouzi Brahim de l'UMMTO, a estimé que «la chute des prix du baril de pétrole sur le marché mondial n'était pas la cause de la crise mais un

révélateur des dysfonctionnements qui présidaient à l'économie nationale», observant que le FNC «ne convient pas à une économie d'endettement s'appuyant sur la commande publique et caractérisée par l'absence de marchés financiers et d'investissements productifs».

Le problème, a-t-il noté «n'est pas dans la baisse du prix du pétrole ou des réserves de change mais dans les dysfonctionnements structurels et l'irrationalité de l'économie nationale marquée par des failles de gouvernance sur les plans micro et macro-économiques». Les deux intervenants étaient, en outre, unanimes à souligner que les solutions qui s'offrent à l'économie nationale sont «assez complexes et nécessitent «des réformes structurelles approfondies».

«Les déséquilibres et entraves de l'économie nationale sont importants et nécessitent des «réformes structurelles de fonds qui toucheraient à l'ensemble de ses segments», ont-ils souligné.

HYDROGÈNE: Une solution pour produire et stocker des énergies renouvelables

L'hydrogène durable représente une solution complémentaire pour produire et stocker des énergies renouvelables, a indiqué mercredi à Alger, le directeur général du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Saïd Diaf. S'exprimant lors de la 3^{ème} édition du Symposium international de l'hydrogène durable, organisé par le CDER, deux jours durant, M. Diaf a expliqué que l'hydrogène durable peut contribuer au mix énergétique de l'Algérie et

constituer l'alternative énergétique «la plus adéquate» sur les plans économique et écologique.

Pour lui, l'hydrogène durable peut être facilement stocké sur de grandes durées. Il peut être aussi utilisé soit comme fuel pour les véhicules soit pour refaire de l'électricité via les piles à combustibles. Pour sa part, le responsable de la division «hydrogène renouvelable» au CDER, Abdallah Khellaf, a relevé que le recours massif aux énergies renouvelables engendre des pro-

blèmes de gestion résultant de leur caractère intermittent. «Ceci provoque une grande fluctuation de la production énergétique et un déséquilibre entre l'offre et la demande», a-t-il expliqué. Pour le même responsable, afin de résoudre ce problème d'intermittence, le recours à l'hydrogène s'impose comme moyen de stockage et comme produit intermédiaire. La représentante de la division «hydrogène renouvelable» auprès du CDER, Rafika Bendries, a soutenu, quant à elle, que

l'hydrogène permettait, lorsqu'il est produit à partir de ressources renouvelables grâce à des piles à combustible, de fournir de l'électricité et de la chaleur faibles en CO₂.

«Très polyvalent, l'hydrogène peut être transporté et stocké sous forme liquide ou gazeuse», a-t-elle expliqué. Elle dans ce cadre ajouté que l'utilisation de ce gaz peut aussi s'étaler aux procédés industriels, dans la production, le stockage et le transport d'énergie d'origine renouvelable.

KHENCHELA: Croissance de la production agricole de 13% au cours de la saison 2018-2019

La wilaya de Khenchela a enregistré, au cours de la saison agricole 2018-2019, une croissance de la production agricole et animale de l'ordre de 13%, a indiqué, mardi, la direction locale des services agricoles (DSA).

A ce propos, le responsable du bureau du recensement agricole de la même direction, Imad Eddine Mokdad, a déclaré à l'APS, que durant la saison agricole 2018-2019, le taux de croissance de la production agricole a été estimé à 13%, ajoutant que la valeur totale de la production agricole des différentes filières s'élevait, entre le 1er novembre 2018 et le 31 octobre 2019, à plus de 57,48 millions de dinars dans cette wilaya. Il a ajouté, par ailleurs, que la production dans la wilaya de Khenchela est répartie sur plusieurs filières, à leur tête la production des fruits à raison de 1 635 000 quintaux, dont 1 466 000 quintaux de pommes, ce qui lui a permis de conserver son «leadership» dans ce domaine au niveau national.

S'agissant des céréales, la wilaya compte une production de plus de 1 700 000 quintaux de blé et d'orge, dont 780 000 quintaux ont été produits par des exploitations agricoles implantées dans la région Sud de la wilaya (désert des Nememcha). M. Mokdad a aussi fait savoir que la filière des légumes a enregistré une augmentation significative de la production au cours de la saison agricole 2018-2019, atteignant 711 000 quintaux, dont 420 000 quintaux dans la région du Sud. Le même responsable a évoqué, en outre, la production animale dans la wilaya de Khenchela laquelle comptabilise une production de plus de 54 000 quintaux de viande rouge et plus de 20 000 quintaux de viande blanche, au cours de la dernière campagne agricole, en plus de la production de 6194 quintaux de laine et plus de 40 530 000 litres de lait.

Pour rappel, le secteur agricole dans la wilaya de Khenchela assure plus de 67 000 emplois aux habitants de la région, dont 7 900 femmes, avec une superficie de terres agricoles cultivées de l'ordre de 257 ha sur un total de 775 ha.

ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ À TIZI OUZOU: Réalisation de 6 postes transformateurs à horizon 2024

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un programme de réalisation de six postes transformateurs à horizon 2024, destiné à renforcer l'alimentation en énergie, a-t-on appris mardi, de la direction locale de la Société de distribution d'électricité et de gaz du centre.

Ce programme est doté d'une enveloppe financière de plus de 8,18 milliards de DA, et porte sur la réalisation de cinq postes de 60/30 kilovolts à Chaoufa (Tamda), Ouadhias, Tassadort, Azib Ahmed et Iflissen et d'un sixième de 220/60KV à Sidi Naamane. Il assurera à sa réception un apport supplémentaire de 760 méga-volt-ampères (MVA) en très haute, haute et moyenne tension, a-t-on indiqué de même source.

Concernant la réalisation de lignes électriques au titre de ce programme, il est projeté la réalisation d'un total de 138 km de réseau de haute tension, selon la fiche technique du projet communiqué à l'APS. Avec ce nouveau programme, la puissance cumulée du réseau (déjà existante et nouvel apport) à horizon 2024 sera de 1.820 MVA et de 665 km de réseau haute tension.

Ces projets visent à améliorer la qualité et la continuité du service et à répondre à la demande (domestique, agricole et industrielles) croissante en énergie électrique au niveau de la wilaya qui est alimentée actuellement par les postes sources de Draa Ben Khedda, Oued Aissi, Boukhalfa, Tizi Medden, Souk El Djamaa, Fréha et les cabines mobiles de Draa Ben Khedda, Oued Aissi (ENIEM) et Tamda.

GHARDAIA: 245 ha de foncier industriel inexploités ont été retirés à leurs bénéficiaires

Une superficie globale de 245 hectares, attribuée dans le cadre de l'investissement industriel et resté à ce jour inexploité, a été récupérée dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

Cette superficie, attribuée à 152 bénéficiaires, a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ainsi que celui destiné à l'investissement, qui se poursuit à travers la wilaya, a signalé à l'APS le DIM de Ghardaïa, Lyes Khelifa.

Ces bénéficiaires ont été déçus de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur rencontre ainsi que des constats établis suite à des sorties récurrentes de vérification sur les sites devant recevoir leur projets, a expliqué le responsable.

Pas moins de 2.364 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, parmi lesquels 733 projets ont été retenus, 711 autres ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet, et le reste est à l'étude, a fait savoir M. Khelifa.

Sur les 733 projets retenus, 170 actes ont été établis, 75 ont reçu leur permis de construire et seuls 18 projets sont opérationnels, indiquent les statistiques de la DIM.

Quelques 2.296 hectares ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans la wilaya de Ghardaïa, a précisé le DIM, soulignant que toutes les facilitations préconisées par l'Etat sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya.

Plus de 67 ha répartis en 185 lots situés dans les trois zones industrielles



de la wilaya (Guerrara 21 ha, Bounoura 10 ha et Oued Nechou 36 ha) et 53 ha répartis dans les 14 zones d'activité existantes dans les différentes communes, viabilisées et dotées d'une infrastructure de base, sont prêts à recevoir de nouveaux opérateurs économiques pour des projets industriels.

Pour renforcer l'attractivité en matière d'investissement industriel dans la région et contribuer à la création d'emplois, les pouvoirs publics ont lancé de nombreux projets de création de nouvelles zones industrielles et d'activités, dont les zones industrielles

à Oued Nechou (100 ha) et à Oued Métlili (300 ha) dédiés aux grandes unités Industrielles.

Six nouvelles zones d'activité de 50 ha chacune viennent d'être créées à Guerrara, Hassi El-Gara, Hassi-Lefhal, Mansoura, Sebseb, Berriane et Zellfana, a fait savoir le DIM.

Actuellement, le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa dispose de 4.300 entreprises, dont 3.800 micro-entreprises (moins de trois personnes) et 500 moyennes entreprises occupant une population de 18.000 travailleurs, indique-t-on.

SONELGAZ: Coupures d'électricité et de gaz pour la récupération de plus de 200 milliards de centimes de créances à Blida

La direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Blida a entamé une opération de coupure de l'alimentation électrique et du gaz pour les abonnés n'ayant pas honoré leurs factures estimées à plus de 200 milliards de centimes, suite à l'échec de toutes les tentatives pour la récupération de ses redevances à l'amiable, a-t-on appris, mardi, auprès de cet organisme public.

La direction de la Sonelgaz de Blida a lancé cette procédure répressive (coupures d'électricité et de gaz), à l'encontre des abonnés qui ne se

sont pas acquittés de leurs créances, en dépit de toutes les mesures de facilitation décidées à leur profit, dont notamment la payement de leur créances par tranches, a-t-on ajouté de même source. Les créances impayées de la société auprès de ses abonnés dépassent les 200 milliards de centimes, dont une centaine de milliards dus auprès d'entreprises publiques et privées, et le reste auprès des ménages, a précisé la source, assurant que cette situation a impacté négativement «sur le bon déroulement de différents programmes de déve-

loppement visant le renforcement et promotion des réseaux électrique et de gaz de la wilaya.

La même direction a souligné sa détermination à offrir toute la latitude à ses abonnés pour régler leur créances, en leur accordant notamment un délai de deux semaines à partir de la date de réception de leurs factures énergétiques. En dépit de cela, l'opération de recouvrement des créances de la société demeure irrégulière au niveau de la totalité des communes, a encore déploré la source, appelant les abonnés

à se rapprocher des agences commerciales ou des bureaux postaux pour régler leurs dus, et contribuer à l'amélioration des prestations qui leurs sont offertes, est-il souligné, par ailleurs.

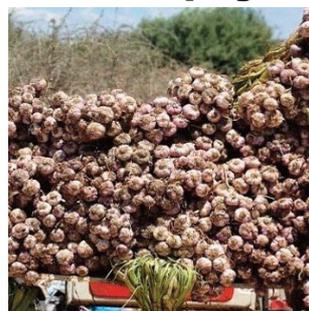
Des coupures d'électricité ont été entamées, en parallèle, à l'encontre des citoyens exploitant cette énergie de façon illégale, avec l'engagement de poursuites en justice contre eux. Sachant que les atteintes contre le réseau électrique sont à l'origine de pertes considérables pour la Sonelgaz, outre le préjudice subi par le réseau.

MILA: Stockage de 65.000 qx d'ail produits localement à travers le pays

Une quantité de 65.000 quintaux d'ail produite localement a été stockée dans des chambres froides à travers le pays, a annoncé mardi à Mila le président du Conseil national interprofessionnel des filières ail et oignon.

"La quantité d'ail stockée dans les différentes régions du pays au titre de la saison agricole 2018/2019 a dépassé de loin celle de la saison 2017/2018, estimée à 35.000 quintaux", a indiqué à l'APS, Boudjemaa Hansali.

Il a également attribué l'augmentation de la quantité stockée à la production «importante» réalisée lors de la saison, qui a dépassé 100.000 quintaux d'ail mature ou sec, pouvant être stockée dans des chambres froides.



"La quantité d'ail stockée de la saison actuelle est suffisante pour répon-

dre aux besoins du marché national jusqu'à la prochaine campagne de récolte et le prix sera fixé pour être accessible au simple citoyen», a assuré le responsable, soulignant que le recours au stockage de l'ail par le froid lors de l'année précédente a permis "d'éviter une pénurie de ce produit et l'augmentation de son prix".

Comparativement à la saison écoulée, la superficie plantée d'ail a été réduite afin d'éviter les problèmes de commercialisation auxquels sont souvent confrontés les agriculteurs, notamment les pertes occasionnées dans le cas de mévente, a affirmé l'APS

ASPHYXIE PAR CO ET PAR INCENDIE: 4 décès enregistrés en 24 h à Batna et El-Oued

Quatre (04) personnes ont péri, dont deux femmes asphyxiées par le monoxyde de carbone (CO) à Batna et deux enfants par la fumée de l'incendie ayant ravagé leur domicile à El Oued, durant les dernières 24 heures, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.



Les femmes, âgées de 60 ans et 23 ans, ont été asphyxiées par le CO émanant du chauffage de leur domicile, sis au douar Ouled Aich, commune El Hassi dans la wilaya de Batna, précise la même source.
Les enfants étaient, quant à eux, âgés de 05 ans et 02 ans et sont décédés suite au feu ayant pris une habitation à la cité El Bab El Gharbi,

commune de Guemmar, wilaya d'El Oued, ajoute la même source qui fait état également de quatre (04) autres incendies urbains et divers survenus dans les wilayas de Sétif, Oum El Bouaghi, Djelfa et Boumerdes.
En tout, 10 personnes ont été incommodées par le monoxyde de carbone, durant la même période

de référence, dans les wilayas de Laghouat, Sétif, Médéa et Alger, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffes bain. Elles ont été secourues par les éléments de la Protection civile qui leur ont "prodigué les soins de première urgence, avant d'être évacuées dans un état satisfaisant vers les établissements de santé", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 2.849 morts au cours des dix premiers mois de 2019



Les accidents de la route survenus à travers l'ensemble du territoire national au cours des dix (10) premiers mois de 2019 ont fait 2.849 morts et 26.947 blessés, selon un bilan publié mercredi par le Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).

Le bilan fait état de 19.469 accidents de la route, survenus en zones urbaines et rurales à travers l'ensemble du territoire au cours des dix (10) premiers mois de 2019, qui se sont soldés par 2.849 morts et 26.947 blessés.

Par rapport à la même période de l'année précédente, le CNPSR note un recul du nombre d'accidents (-139 accidents) et du nombre de blessés (-1.124 personnes) et une augmentation du nombre de morts (+24 victimes).

SIDA: 673 nouveaux cas au 30 septembre 2019

Un total de 673 nouveaux cas de sida ont été enregistrés entre le 1er janvier et le 30 septembre 2019, a affirmé la responsable du Laboratoire national de référence (LNR) du VIH-SIDA à l'Institut Pasteur d'Alger, Pr. Salima Bouzeghoub.

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, correspondant au 1er décembre de chaque année, la spécialiste a fait savoir que «lors des 9 premiers mois de l'année en cours, quelque 673 nouvelles infections au VIH ont été enregistrées, dont 385 hommes et 288 femmes âgés entre 30 et 39 ans», précisant que «le



mode de transmission le plus récurrent demeure les relations sexuelles». Rappelant que depuis l'apparition du premier cas en Algérie en 1985, le

LNR a recensé, jusqu'au 30 septembre passé, plus de 13.000 cas, dont 6715 hommes, 5468 femmes et 817 de sexe non mentionné. Selon un bilan du

ministère de la Santé et de l'Onusida, le nombre de personnes infectées par le VIH, tous âges confondus, a atteint en 2018 quelque 1300 cas, alors que le nombre de séropositifs frôle les 16.000 cas, dont 15.000 âgés de plus de 15 ans, 7000 femmes et 8300 hommes.

Tandis que le nombre de personnes âgées entre 0-14 ans ne dépasse pas les 500 cas.

Le taux de prévalence en Algérie chez les personnes âgées de 15 à 49 ans est estimée à 0.1% de la population, alors que le nombre de séropositifs au courant de leur cas est de 14.000 personnes, a conclu la même source.

ASPHYXIE: 2 enfants morts par asphyxie suite à un incendie dans leur domicile familial



Deux enfants ont trouvé la mort par asphyxie suite à un incendie qui s'est déclaré dans leur domicile à une heure tardive de la nuit de mardi dans la commune de Guemmar, situé à 14 km au nord du chef lieu de la wilaya d'El Oued, a indiqué une source de la protection civile.

Les deux enfants, âgés entre 3 et 6 ans, ont trouvé la mort dans leur domicile familial sis à la cité Bab El Gherbi dans la commune de Guemmar, selon la même source.

Les deux enfants avaient mis le feu en allumant des allumettes dans l'une des pièces du domicile qui était fermée où les équipements avaient pris feu laissant s'échapper une fumée épaisse, causant leur mort par asphyxie, selon les enquêtes préliminaires des services de la protection civile.

Les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue de l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de Guemmar.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE: Un mort et quatre personnes sauvées en 48h à Tipasa selon la protection civile

Une personne est décédée, à Tipasa, suite à une intoxication au monoxyde de carbone, au moment où quatre autres ont été sauvées d'une mort certaine, durant ces dernières 48 heures, par les services de la protection civile de la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps constitué. Deux

accidents distincts relatifs à des intoxications au monoxyde de carbone, ont été enregistrés, en 48 heures, dans la wilaya. Le premier, dans la ville de Bourguigua, ou une personne (43 ans) est décédé, au moment où une 2ème a été sauvée, a-t-on indiqué de même source.
Le 2ème accident est survenu

dans la ville de Cherchell, où la célérité et le professionnalisme des agents de la protection civile ont permis le sauvetage, hier mardi, de trois membres d'une même famille, ayant été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, est-il signalé de même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Constantine : saisie de 230 000 dinars de faux billets selon la sûreté de wilaya

Les services de sûreté de la wilaya de Constantine ont saisi 230.000 DA en faux billets, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un individu en possession d'une somme d'argent en faux billets, les éléments de la sûreté de wilaya sont parvenus à appréhender le faussaire âgé de 37 ans dans un café situé à la cité du chalet des pins au chef-lieu de wilaya, selon la même source. Après avoir soumis le suspect à une fouille corporelle, les éléments de la sûreté ont découvert



sur lui 37 000 dinars en faux billets de 1000 dinars, a-t-on précisé, ajoutant que la perquisition effectuée par la suite au domicile du mis en cause a permis aux policiers de mettre la main sur 193 000 dinars de faux billets. Du matériel utilisé dans la falsification de billets de banque et trois téléphones portables ont également été saisis lors de cette opération. La personne arrêtée a été déférée au tribunal de Constantine pour "falsification et écoulement de faux billets de banque".

ENVIRONNEMENT: Les pompiers combattent un nouvel incendie menaçant en Californie

Des centaines de pompiers californiens combattent mardi un nouvel incendie menaçant des milliers d'habitants près de Santa Barbara, à plus d'une centaine de kilomètres de Los Angeles.

Le «Cave Fire» s'est déclaré lundi après-midi dans la forêt nationale de Los Padres.

Mardi en début de matinée il avait grossi jusqu'à atteindre une taille de 1.537 hectares, menaçant la ville touristique avoisinante de Santa Barbara.

Près de 600 soldats du feu, assistés d'hélicoptères et de bombardiers d'eau, ont été déployés et des ordres d'évacuation concernant 2.400 foyers et près de 5.500 personnes ont été émis. «Le +Cave Fire+ brûle et les conditions de travail des pompiers sont parmi les plus dures au monde», a déclaré le chef des pompiers de la forêt de Los Padres, Jimmy Harris. L'incendie, qui n'est pas du tout contenu et dont l'origine est encore inconnue, est renforcé par des vents venus de l'océan, a-t-il ajouté.

La pluie qui devrait bientôt s'abattre devrait aider les pompiers dans leur combat, mais pourrait également causer des crues soudaines.

BRÉSIL: 6 narcotrafiquants tués par la police, dont le plus recherché de Rio



Le narcotrafiquant le plus recherché de l'Etat de Rio de Janeiro et cinq de ses comparses présumés ont été tués mardi lors d'une opération policière, ont annoncé les autorités.

Thomas Jayson Vieira Gomes, surnommé «3N», 26 ans, a été tué «dans un lieu qui servait de bunker à son gang» à Itaboraí, à une quarantaine de kilomètres de la ville de Rio, a précisé la police locale dans un communiqué.

«Quand les agents sont arrivés sur les lieux, les trafiquants, lourdement armés, ont ouvert le feu.

Durant la fusillade, 3N et ses comparses ont été touchés et ont succombé à leurs blessures», ont ajouté les policiers, soulignant que quatre fusils d'assaut, quatre pistolets et des grenades avaient été saisis.

La police a confirmé à la presse que 3N, chef d'un gang opérant dans la favela Salgueiro, à Sao Gonçalo, en banlieue de Rio, était «l'homme le plus recherché» de l'Etat.

De janvier à octobre, le nombre de personnes tuées par la police (1.546) était déjà supérieur au total de l'année dernière, quand elles avaient atteint un chiffre record, d'après les dernières données officielles rendues publiques lundi.

Dans les favelas, quartiers populaires vivant la plupart du temps sous le joug de factions criminelles, les opérations policières sont souvent musclées et les affrontements font également de nombreuses victimes touchées par des balles perdues.

ONU-AFRIQUE: L'Onusida plaide pour plus d'implication des communautés dans la lutte contre l'épidémie

L'agence onusienne chargée de la lutte contre le VIH sida, ONUSIDA, vient de dévoiler l'état de l'épidémie au niveau mondial dans un document faisant état d'un recul du nombre de nouvelles infections et d'une augmentation de l'accès au traitement là où les personnes et les communautés vivant avec le VIH et affectées par le virus sont impliquées dans la prise de décision et la fourniture de services liés au VIH.

«Le changement se produit lorsque les personnes et les communautés deviennent des moteurs et des acteurs de ce changement», a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA.

Ainsi à la mi-2019, l'ONUSIDA estime que sur les 37,9 millions de personnes vivant avec le VIH, 24,5 millions avaient accès à la thérapie antirétrovirale. Cet élargissement de la couverture des soins s'accompagne d'une baisse des décès par maladie liée au sida. Près de 770.000 personnes sont décédées de maladies liées au sida tandis que 1,7 million de personnes sont devenues nouvellement infectées par le VIH. Les nouvelles infections à VIH ont diminué d'environ 16%, passant de 2,9 millions en 2010 à 1,7 million en 2018. Les nouvelles infections à VIH ont été réduites de 40% depuis le pic de 1997 (2,9 millions).

L'analyse des nouvelles infections montre qu'en Afrique orientale et australe, la région la plus touchée par le VIH, le nombre de nouveaux cas a baissé de 28% entre 2010 et 2018.

Toutefois, pour ce qui est des nouvelles infections, les jeunes femmes et les filles paient toujours un lourd tribut : en Afrique subsaharienne, elles représentent 80% des nouveaux cas



parmi les adolescents. Mais en Afrique orientale et australe mise à part, les nouvelles infections au VIH n'ont reculé que de 4% depuis 2010.

Selon l'ONUSIDA, la multiplication de nouveaux cas dans certaines régions est préoccupante.

Leur nombre annuel a ainsi augmenté de 29% en Europe de l'Est et en Asie centrale, de 10% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et de 7% en

Amérique latine. «Dans de nombreuses parties du globe et en Afrique orientale et australe en particulier, des progrès ont été réalisés pour réduire les nouvelles infections au VIH, le nombre de décès liés au sida et les discriminations. Toutefois, les inégalités entre les genres, ainsi que la négation des droits de certains groupes font que de nombreuses personnes sont oubliées», a souligné Mme Byanyima.

ETATS-UNIS: 3 hommes innocentés après 36 ans de prison pour un meurtre qu'ils n'ont pas commis

Trois Américains, qui ont passé 36 ans en prison pour un meurtre qu'ils n'ont pas commis, ont passé leur première journée de liberté mardi après que les procureurs eurent déterminé qu'un autre homme était l'auteur du crime.

Alfred Chestnut, Ransom Watkins et Andrew Stewart ont quitté une prison de Baltimore, près de Washington DC suite à la décision du juge Charles Peters qui a prononcé l'annulation de leur condamnation et leur a présenté ses excuses au nom du système judiciaire américain.

«A l'intérieur, je déteste de le dire comme ça, mais nous avons vécu un enfer»,

a déclaré M. Watkins à la sortie de la prison au milieu des membres de la famille et des proches des ex-détenus avant d'ajouter: «Mon voyage ne fait que commencer». Les trois hommes étaient adolescents lorsqu'ils ont été arrêtés le jour de Thanksgiving en 1983, sous le motif qu'ils ont mortellement blessé DeWitt Duckett, 14 ans, au cou dans une tentative de vol de sa veste alors qu'il se rendait à l'école.

Les suspects ont été reconnus coupables et condamnés à la perpétuité.

Mais l'année dernière, l'unité de l'intégrité des condamnations de Baltimore a rouvert le dossier,

après que l'un des mis en cause eut obtenu des documents sous scellés révélant que les procureurs avaient dissimulé des preuves incriminant un autre adolescent - qui avait été abattu par balle presque 20 ans plus tard.

Les enquêteurs ont rapidement déterminé que les témoins n'avaient pas identifié les hommes faussement incriminés dans une file d'attente et avaient été contraints de modifier leur témoignage. «Les exonérations d'aujourd'hui ne sont pas une victoire», a déclaré le procureur d'Etat de Baltimore, Marilyn Mosby, à l'issue de l'audience. «On a volé à ces trois hommes 36

ans de leur vie alors qu'ils n'avaient que 16 ans. Nous ne pourrions jamais réparer les dommages causés.

Il est temps que nous reconnaissons tous notre rôle dans la détention des hommes innocents derrière les barreaux», a-t-elle ajouté, en promettant de se battre pour une compensation pour les trois hommes.

Le mois dernier, le Maryland a approuvé des versements d'un montant total de 9 millions de dollars pour cinq hommes emprisonnés à tort, pour une durée totale cumulée de 120 ans. Un homme qui avait passé 38 ans en prison a ainsi reçu 3 millions de dollars.

GRÈCE: Un séisme sous-marin secoue l'île de Crète

Un séisme sous-marin de magnitude 6,1 a secoué l'île grecque de Crète mercredi et a été ressenti dans d'autres parties du pays, ont indiqué les autorités. «C'était un tremblement de terre majeur, toute l'île a été secouée mais fort heureusement il n'a été fait état d'aucun dégât pour l'instant», a déclaré le gouverneur régional de Crète, Stavros Arnaoutakis à la chaîne de télévision ERT.

Le séisme de magnitude 6,1 a été enregistré à 09H23 (07H23 GMT) à une profondeur de plus de 70 km, selon



l'Observatoire géodynamique d'Athènes La secousse a secoué la Crète au lendemain du tremblement de terre meurtrier en Albanie, voisine de la Grèce, qui a fait plus de 20 morts et des centaines de blessés.

Quelques heures après le séisme en Albanie, mardi, une secousse de magnitude 5,4 a été enregistrée en Bosnie. La Grèce est située sur d'importantes failles géologiques et les tremblements de terre y sont fréquents, le plus souvent sans faire de victimes.

ONU: 320 enfants et adolescents meurent chaque jour de causes liées au sida

Selon un aperçu mondial sur les enfants, le VIH et le sida publié mardi par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), quelque 320 enfants et adolescents sont décédés chaque jour de causes liées au sida en 2018, soit 13 toutes les heures.

Le faible accès aux traitements antirétroviraux, en plus des efforts de prévention limités, est l'une des principales causes de ces décès. Seulement 54% des enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH en 2018 - ou 790 000 enfants - bénéficiaient d'un traitement antirétroviral vital, a précisé le communiqué.

«Le monde est sur le point de faire de grands progrès dans la lutte contre le VIH et le sida, mais nous ne devons pas nous reposer sur les lauriers des progrès réalisés», a déclaré la directrice exécutive de l'UNICEF, Henrietta Fore, ajoutant que «négliger les initiatives de test et de traitement pour les enfants et les adolescents est une question de vie ou de mort et, pour eux, nous devons choisir la vie».

Les données montrent aussi de profondes disparités régionales dans l'accès au traitement chez les enfants vivant avec le VIH.

C'est en Asie du Sud que l'accès aux soins est le plus répandu (91%), suivie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (73%), de l'Afrique orientale et australe (61%), de l'Asie



de l'Est et du Pacifique (61%), de l'Amérique latine et des Caraïbes (46%) et de l'Afrique de l'Ouest et centrale (28%). Par ailleurs, selon le communiqué, l'accès des mères au traitement antirétroviral pour prévenir la transmission du virus à leur bébé a augmenté dans le monde,

atteignant 82%, contre 44% il y a moins de 10 ans.

En 2018, environ 160 000 enfants âgés de 0 à 9 ans ont été nouvellement infectés par le VIH, ce qui porte à 1,1 million le nombre total d'enfants de ce groupe d'âge vivant avec le virus.

RD CONGO: Au moins 41 morts suite aux pluies diluviennes à Kinshasa

Au moins 41 personnes sont mortes mardi à Kinshasa, victimes de pluies diluviennes qui ont provoqué dans la nuit de lundi à mardi inondations, glissements de terrains et électrocutions, selon un nouveau bilan.

«Les dégâts matériels et humains sont vraiment énormes», et le bilan est encore «provisoire», a déclaré le vice-gouverneur de la ville Néron Mbungu. «80% des dégâts sont causés par des constructions anarchiques», a-t-il ajouté. Les quartiers populaires, principalement sur les hauteurs de Kinshasa (Kisenso, Lemba, Mont-

Ngafula), ont été les plus touchées. Une quinzaine de personnes sont ainsi mortes dans celui de Lemba, le plus affecté par ces fortes pluies, selon un bilan provisoire.

Lemba a subi une série «d'érosions et d'éboulements» de terrains «qui ont englouti» les maisons, a rapporté la radio Top Congo. Un spectaculaire effondrement de terrain y a coupé en deux sur la route monte vers le campus universitaire.

Le trou présente une profondeur d'une dizaine de mètres sur une vingtaine de mètres de large.

«Le collecteur (de l'eau) n'a pas pu supporter le

volume des eaux et il a cédé, ce qui a entraîné la coupure de la route», a expliqué le maire du quartier, Jean Nsaka.

«Plus de 300 ménages sont inondés. Il y a beaucoup de maisons qui ont été détruites» rien que dans son quartier (ou commune), l'un des 26 de Kinshasa. En d'autres endroits de la capitale, deux ponts se sont notamment effondrés, selon le vice-gouverneur. Parmi les victimes, figure également «un enfant qui s'est électrocuté», a-t-il ajouté.

«Les gens sont tétus et ne respectent pas les normes de construction. Même si l'Etat dit qu'il ne

faut pas construire, ils construisent. Voilà maintenant les conséquences», a déploré le vice-gouverneur. La pluie a provoqué des dégâts ailleurs en République démocratique du Congo, immense pays touché par une «pauvreté généralisée» selon le Fonds monétaire international (FMI).

Sept autres personnes ont été tuées dans la province du Sud-Kivu (Est), «les unes ont été emportées par les eaux et les autres sont mortes suite aux éboulements», selon un élu local, Seth Wenga.

Un précédent bilan de ces intempéries faisait état de 36 morts.

CHINE: 4 morts et 8 personnes bloquées après l'effondrement d'un tunnel au Yunnan



Huit personnes sont toujours bloquées mercredi matin à la suite de l'effondrement d'un tunnel routier en construction dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), selon les autorités locales.

L'éclatement d'une poche d'eau et de boue, survenu dans la ville de Lincang, a piégé treize travailleurs dans le tunnel. Le gouvernement local a déclaré que cinq personnes avaient pu être dégagées. Parmi elles quatre sont mortes et une autre, blessée, a été hospitalisée et se trouve dans un état stable. Selon les secouristes, les opérations de sauvetage sont difficiles en raison des conditions géologiques instables et des fortes intempéries.

Un appareil de détection de vie et des chiens renifleurs sont en action pour rechercher les personnes toujours prises au piège, tandis qu'une équipe médicale est sur le site.

ETATS-UNIS: Explosion dans une usine chimique au Texas

Une explosion dans une usine chimique du Texas, dans le sud des Etats-Unis, a eu lieu tôt mercredi, envoyant une énorme boule de feu dans l'atmosphère, ont annoncé les secours, qui ont décidé l'évacuation obligatoire des alentours.

«Merci de noter que tout le monde doit évacuer la zone dans un rayon d'un demi-mile (800 mètres) autour de l'usine TPC de Port Neches», ont écrit les pompiers locaux sur leur page Facebook.

Des vidéos et photos spectaculaires partagées sur les réseaux sociaux montrent une énorme explosion. «Nous nous sommes réveillés avec du verre partout sur nous et des parties du plafond affaissées, et des portes arrachées» par le souffle de l'explosion, a raconté Ryan Mathewson, qui vit tout près de l'usine avec sa famille. L'homme de 25 ans a expliqué que lui et ses proches étaient «choqués et effrayés». Un juge local, Jeff Branick, a déclaré au site local d'informations KFDM News qu'aucun blessé n'avait été signalé. Le lieu de l'explosion est une usine pétrochimique située à 135 kilomètres de Houston, une des plus grandes villes des Etats-Unis.

3 morts dans une collision entre un train et un véhicule en Floride

Trois personnes ont été tuées samedi après-midi après que leur véhicule a été percuté par un train de passagers Amtrak près de Jupiter en Floride dans le sud-est des Etats-Unis, ont rapporté les médias.

Selon Christina Leeds, une porte-parole d'Amtrak, il n'y aurait eu aucun blessé parmi les 200 passagers et membres d'équipage de ce train parti de Miami à destination de New York. L'incident a eu lieu au nord du comté de West Palm Beach vers 14 heures (heure locale), ont indiqué les autorités. La cause exacte de la collision n'est pas encore connue. «Il semblerait que le véhicule était en train de traverser la voie ferrée et ne se soit pas arrêté» à l'approche du train, a précisé Teri Barbera, porte-parole du bureau du shérif du comté de Palm Beach citée par CNN. Les médias locaux ont rapporté que le véhicule a subi des dommages importants. Jupiter est la ville à l'extrême nord du comté de Palm Beach, au large de la côte sud-est de la Floride.

SÉISME EN ALBANIE: Deuil national et état d'urgence à Thumane et Durres

L'Albanie en deuil national, a décrété l'état d'urgence mercredi dans les villes de Thumane et Durres les plus touchées la veille par un violent séisme qui a fait près de 30 morts, les secouristes poursuivaient les recherches pour tenter de retrouver des survivants sous les décombres.

Le Premier ministre Edi Rama a proclamé «l'état d'urgence à Thumane et à Durres» pour une période de 30 jours.

«La priorité, c'est de sauver la vie des gens», a-t-il dit. Des milliers de personnes, dont les logements ont été détruits ou trop fragilisés par le séisme, ont passé la nuit dans des tentes installées dans un stade de Durres.

D'après la mairie de Durres, 27 immeubles sont gravement endom-

magés. Les autorités ont appelé les habitants à ne pas y retourner avant vérification alors que plus de 300 répliques ont succédé à la secousse initiale. Sous l'effet du tremblement de terre de magnitude 6,4, le plus puissant séisme à frapper ce pays des Balkans depuis plusieurs décennies, des bâtiments se sont effondrés comme des châteaux de cartes, piégeant les victimes sous des montagnes de gravats.

A Thumane, au nord de la capitale Tirana, les sauveteurs ont extrait mercredi matin la dépouille d'un jeune homme des ruines d'un immeuble. Les sauveteurs recherchaient également dans les débris une jeune fille, et qui serait toujours en vie.

Selon un dernier bilan du ministère de la Défense, 28 personnes

sont mortes, pour la plupart dans la ville touristique côtière de Durres, sur l'Adriatique, ainsi qu'à Thumane. 45 personnes ont été secourues. Aucune estimation du nombre de victimes encore coincées sous les décombres n'était disponible.

Les médias, ont fait état de 650 blessés, pour la plupart légers. Les secours, qui ont travaillé l'essentiel de la nuit, ont repris leurs efforts à la levée du jour avec l'aide de plus de 200 experts italiens, grecs et français, et le concours de chiens et d'appareils spécialisés pour détecter les victimes dans les décombres.

Le pays observait mercredi une journée de deuil national.

Les festivités des 28 et 29 novembre, jours de fête nationale, ont été annulées.

PHARYNGITE, LARYNGITE, ANGINE... CALMER LA GORGE AVANT TOUT

Ça brûle, ça pique, ça fait mal ? Le mal de gorge peut être la conséquence d'un rhume mal soigné qui s'est propagé ou bien le signe d'une petite baisse des défenses immunitaires à l'occasion d'une grosse fatigue.

Une inflammation de l'oropharynx (situé au fond de la gorge, derrière le voile du palais) est la cause des maux de gorge. « Mais ils ne sont pas forcément la suite d'un rhume : l'infection virale peut se déclencher spontanément. Selon le terrain et la réactivité personnelle, elle touchera le pharynx, le larynx ou les bronches », explique le Dr de Boysson, médecin ORL à Lisieux (14)... Ces maux sont 4 fois sur 5 dus à des virus, mais il faut rester vigilant car ils peuvent aussi témoigner d'une infection bactérienne (voir encadré). Collutoires (sprays), sirops, pastilles, gommes ou comprimés à sucer, les solutions ne manquent pas pour soulager les symptômes gênants.

«J'ai la gorge qui picote»

La gorge qui pique est souvent le signe annonciateur d'une inflammation du pharynx. « Quand la gorge pique, c'est que la complication n'est pas loin, il peut être difficile d'échapper », souligne le Dr de Boysson. Heureusement des solutions simples et douces existent pour adoucir les gorges irritées.

Les solutions : Miser sur le chaud et les plantes. La chaleur, même seule, c'est encore le meilleur remède », reconnaît le Dr de Boysson. L'infusion bien chaude est un grand classique pour apaiser les maux de gorge. L'idéal ? Une tisane à base de thym, la plante star pour les infections ORL en raison de ses vertus antiseptiques. « Pour ceux qui n'aiment pas le goût du thym en tisane, il existe aussi en gélules », indique Delphine Chadoutaud. Autre remède de grand-mère : un demi-citron (antiseptique) et une cuillerée de miel de thym (adouçissant), dans une tasse d'eau chaude bienfaisante : jusqu'à 3 fois par jour.

• Boire beaucoup d'eau pour hydrater les muqueuses irritées. Cela adoucit aussi la gorge.

• Faire appel aux sprays adoucissants pour gorge sensible à base d'huiles essentielles reconnues pour leurs propriétés antiseptiques comme l'huile essentielle de thym à thujanol. « Pourquoi pas, on peut essayer ce type de produits pour plus de confort même s'ils restent un peu « légers » », remarque le Dr de Boysson.

En pharmacie : Arkogélules Thym, Arkopharma ; infusion au thym confort d'hiver, Juvamine ; Spray Gorge aux huiles essentielles (thym à thujanol, eucalyptus radié, menthe poivrée, romarin à cinéole - propolis, miel et échinacée), Puresentiel.



«Je suis aphone ou enrôlée»

Extinction de voix, voix enrôlée, ouverte ou timbre modifié ? À moins que vous n'ayez trop chanté au karaoké ou trop fumé, il y a de fortes chances que vos cordes vocales soient mises à mal par une inflammation au niveau du larynx (laryngite), le plus souvent d'origine virale. Toutefois, même si c'est impressionnant, « le simple fait d'être aphone ne justifie pas forcément d'aller voir tout de suite le médecin », indique le Dr de Boysson. Les symptômes peuvent disparaître rapidement et votre voix repartir en quelques jours, avec un peu d'aide.

Les solutions : Arrêter de parler ou le moins possible pour protéger le larynx. Éviter aussi de trop chuchoter pour ne pas aggraver la situation.

• Porter une écharpe pour sortir, mais aussi à l'intérieur !

• Boire beaucoup mais pas trop froid, et pas d'alcool ou de café.

• Sucrer quelques pastilles pendant plusieurs jours est une solution efficace, mais pas n'importe lesquelles : Delphine Chadoutaud, pharmacienne, conseille celles à base d'érysimum : « C'est une plante aux vertus adoucissantes qui donne de bons résultats. »

• Faire des inhalations. Pour le Dr de Boysson, « le traitement de choix pour guérir au plus vite reste les inhalations, si possible au moyen d'un aérosol souvent vendu en pharmacie qui va mieux atteindre la muqueuse grâce à son brouillard très fin ».

En pharmacie Pastilles Vocadys®, « la formule la plus complète », selon Delphine Chadoutaud ; pastilles Drill® enrouement ou gommes Euphon à l'érysimum / Homéovox® (pour voix enrôlée), Bronson ; comprimés pour inhalation à base d'huiles essentielles et de thymol, Pérubore.

«J'ai du mal à avaler»

Votre gorge est douloureuse, comme « nouée », d'où des difficultés à déglutir, accompagnées parfois de fièvre (souvent élevée mais qui baisse rapidement) ? C'est sûrement une angine, signe d'une inflammation au niveau du pharynx ou des amygdales. Une angine virale peut faire aussi mal qu'une angine bactérienne, mais le traitement n'est pas du tout le même.

Les solutions : penser à boire chaud car la chaleur est naturellement anesthésiante.

• Des pastilles ou gommes à sucer pendant 5 jours au maximum (ce ne sont pas des bonbons...). « Une pastille efficace contient un anesthésique local (qui se termine souvent en «-caine» comme lidocaïne ou tétracaïne), pour atténuer la douleur, associée à un antiseptique, pour éviter la surinfection. Si elle contient aussi du miel, c'est un plus », explique Delphine Chadoutaud.

• Pas d'anti-inflammatoire. En cas de forte douleur, on peut être tenté d'associer de l'ibuprofène : certaines pastilles pour la gorge (Strefen) en contiennent d'ailleurs, mais Delphine Chadoutaud ne les conseille pas en raison du risque de surinfection bactérienne que cela peut entraîner. Mieux vaut opter pour le paracétamol pour apaiser la douleur. « Le mieux est d'associer pastilles et sprays, car le spray va agir plus localement et immédiatement, et les pastilles vont faire saliver et agir sur la durée », préconise Delphine Chadoutaud. « Ces collutoires contiennent en général des anesthésiques locaux, des décongestionnants et des antiseptiques », précise le Dr de Boysson.

• Les pastilles ou des sprays à base d'anesthésiques sont efficaces contre la douleur, mais mieux vaut éviter de les prendre dans la demi-heure qui précède un repas, pour éviter les fausses routes.

LE RIZ, UN INGRÉDIENT BEAUTÉ MÉCONNU

Secrét de beauté des femmes en Asie, le riz sait se plier en quatre pour prendre soin de la santé de la peau et des cheveux.

Cultivé depuis des millénaires en Asie, le riz est aujourd'hui consommé à travers le monde entier. La grande majorité de ses composés actifs est contenue dans l'enveloppe qui entoure la graine, le son de riz. Véritable trésor de beauté, sous forme d'huile ou de gommage, ces ingrédients sont pleins de ressources pour chouchouter les épidermes souvent malmenés des sportives. C'est à partir du son de riz qu'on obtient par pression à froid une huile végétale

pure. Riche en antioxydants protecteurs et en phytostéroïdes nourrissants, elle offre une synergie idéale pour protéger la peau du vieillissement cutané et des agressions extérieures. Une fois pulvérisés, les particules de son de riz sont efficaces pour réaliser une exfoliation douce de la peau sans l'irriter. Enfin, en pénétrant au cœur du cheveu, les protéines du son de riz jouent un rôle fortifiant et volumateur dans les shampoings et les soins capillaires. Grâce à son complexe de molécules anticarcinogènes, l'huile lutte contre le vieillissement de la peau et protège des agressions oxydantes (vent, UV...). Hy-

dratants et apaisants par la présence de phytostéroïdes, elle est aussi réputée pour activer la microcirculation des teints asphyxiés par la pollution environnementale.

Son toucher sec est idéal après le sport pour laisser la peau douce sans sensation de film gras. Contre les cheveux fins, mouss, sans volume et fatigués, les protéines de riz se gonfient d'eau et donnent un effet volumateur intéressant pour les cheveux difficiles à coiffer. Sur la peau, l'huile végétale peut s'appliquer pure, car elle pénètre assez rapidement dans la peau, ou en mélange avec des huiles essentielles, voire d'autres huiles végétales en guise de crème de

soin visage ou corps. En recette minute, on peut se concocter facilement une huile visage anti-rougears en mélangeant 250 ml d'huile de son de riz avec 30 gouttes d'huile essentielle de ciste (enrobée) résineuse du bassin méditerranéen). Dans les cosmétiques prêts à l'emploi, on trouve des gommages au son de riz bien adaptés au soin du visage ou du corps. Les magasins spécialisés dans les produits naturels proposent les protéines de riz sous une forme liquide qu'on peut combiner à d'autres ingrédients pour fabriquer des shampoings ou des soins capillaires maison.

LE RISQUE DE DÉMENCE AUGMENTÉ PAR LA PRISE DE BENZODIAZÉPINES

Une association entre consommation de benzodiazépines et survenue d'une démence a été observée par les chercheurs de l'Inserm. Ce sont surtout les benzodiazépines à demi-vie longue qui augmentent le risque de démence de 60%. Les benzodiazépines et les psychotropes sont les médicaments les plus consommés en France, ce qui place notre pays en seconde position européenne, derrière le Portugal, pour la consommation de tranquillisants. Ces médicaments, commercialisés pour certains depuis les années 60, agissent sur le système nerveux central. Ils sont prescrits pour un large spectre de pathologies allant des troubles du sommeil aux symptômes dépressifs en passant par l'anxiété. Depuis qu'ils sont largement utilisés (on estime que 30% des personnes âgées de 65 ans et plus en consomment), les chercheurs se penchent sur leurs éventuels effets secondaires dans la mesure où ils interagissent avec des neurotransmetteurs du cerveau. Une étude récente de l'Inserm vient ainsi de faire le lien entre la consommation de benzodiazépines à demi-vie longue et la survenue d'une démence (majoritairement la maladie d'Alzheimer). Ces médicaments augmentent le risque de démence de 60%.

«Il y a clairement une différence de signal entre benzodiazépines à durée de vie longue et celles à durée courte. Or les premières ont déjà été identifiées comme dangereuses chez les personnes âgées, notamment en raison du risque de chutes, et nous avons été étonnés de voir qu'elles étaient encore fréquemment consommées», déclare Christophe Tzourio, neurologue, directeur du centre de recherche Inserm U1077 et professeur d'épidémiologie à l'université de Bordeaux. Ces médicaments sont dits à demi-vie longue lorsque celle-ci est supérieure à 20h. Ce sont :

- le nitrazépam (Mogadon)
 - le bromazépam (Lexomil) et génériques
 - le clonazépam (Urbanyl)
 - le diazépam (Valium et ses génériques)
 - l'ethyle loflazépate (Victan)
 - le prazépam (Lysanzin et ses génériques)
 - le nordazépam (Nordaz)
 - le clorazépate dipotassiques (Tranxène).
- Malgré l'absence de certitude sur le mécanisme, «le doute est suffisant pour encourager médecins et patients à trouver des formes alternatives pour les troubles du sommeil des personnes âgées qui sont le motif principal de prescription de ces médicaments: conseils hygiéno-diététiques, produits non médicamenteux, et au maximum les médicaments les moins dangereux comme les benzodiazépines à demi-vie courte», insiste le neurologue.

LE THYM, UN FORTIFIANT NATUREL AUX MULTIPLES BIENFAITS

Appelé farigoule en Provence, le thym commun est utilisé depuis l'Antiquité pour ses vertus digestives, fortifiantes et antiseptiques. C'est d'ailleurs un remède idéal contre les maux de l'hiver et contre les troubles digestifs. Découvrez tous les bienfaits du thym ainsi que des recettes originales d'infusions de thym.

Le thym commun (*Thymus vulgaris* L.) est un petit arbrisseau qui pousse dans les lieux secs, les pelouses... C'est une plante aromatique qui appartient à la famille des lamiacées, comme le romarin ou la lavande. Ses feuilles sont linéaires et ses fleurs, petites, se déclinent du rose au blanchâtre. Les Égyptiens s'en servaient pour embaumer leurs morts, les Grecs pour améliorer la saveur de leurs plats. Chez les Romains, il donnait du courage aux soldats avant un combat...

Au Moyen Âge, l'abbesse allemande Hildegard de Bingen le préconisait dans le traitement des détresses respiratoires.

En effet, le thym contient des constituants qui en font un excellent antiseptique pulmonaire et un bon expectorant (fluidifiant bronchique). On l'utilise en cas de digestion difficile, car il est antispasmodique et aide à drainer la foie. C'est aussi un fortifiant remarquable !

L'huile essentielle de ses parties aériennes feuillées présente différents chémotypes, ou types chimiques : thym à thymol, à géraniol, à linalol... On peut donc l'employer à bon escient dans différentes indications, chez l'adulte et chez l'enfant : dans les infections ORL, pulmonaires, digestives, urinaires, contre les douleurs rhumatismales...

Bain apaisant antirhumatismes

Avec le cassis, il apaise l'inflammation et soulage les douleurs articulaires.

La recette : Mettre 500 g de sommités de thym et 200 g de feuilles de cassis dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir, puis laisser infuser pendant 15 min.

Comment l'utiliser : Verser l'infusion dans l'eau tiède d'un bain et rester immergé 10 à 15 min.

Tisane état grippal

Antiseptique, elle est très efficace dès les premiers symptômes de la grippe: courbatures,



frissons... La recette : Mettre 20 à 30 g de sommités de thym dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir et laisser infuser 5 à 10 min. Dans une grande tasse, mettre 1 cuillerée à café de miel avec 1 ou 2 gouttes d'huile essentielle de thym à linalol ou à thujanol. Verser l'infusion dans la tasse et bien mélanger.

Comment l'utiliser : Boire 3 à 4 tasses de tisane par jour jusqu'à amélioration de l'état général, pendant 7 à 10 jours.

Lotion capillaire

Elle apaise, assainit et fortifie les cuirs chevelus fragiles ou irrités.

La recette : Faire bouillir à couvert 100 g de sommités de thym dans 1 litre d'eau pendant 2 à 3 min. Laisser infuser à couvert 5 à 10 min.

Comment l'utiliser : Appliquer cette solution sur les cheveux, puis frictionner le cuir chevelu.

Infusion tonique

Conseillée aux convalescents, ainsi qu'aux personnes sous chimiothérapie, elle est à la fois revitalisante et détoxifiante.

La recette : Mettre 50 g de sommités de thym

et 20 g de romarin dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir, laisser infuser 5 à 10 min. Dans une grande tasse, mettre 1 cuillerée à café de miel avec 1 ou 2 gouttes d'huile essentielle de cannelle*. Ajouter le jus de 1/2 citron. Verser l'infusion, mélanger.

Comment l'utiliser : Prendre 2 tasses par jour pendant 20 à 30 jours.

*Cete huile essentielle est irritante : éviter tout contact avec les yeux et demander un avis médical en cas de grossesse ou d'allaitement.

Tisane spécial enfant

Antiseptique, apaisante et de saveur agréable, elle aide les petits à retrouver le sommeil.

La recette : Mettre 60 g de fleurs de tilleul dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir et laisser infuser 5 à 10 min. Dans une tasse, mettre 1 cuillerée à café de miel avec 1 goutte d'huile essentielle de thym à thujanol. Verser l'infusion dans la tasse et mélanger.

Comment l'utiliser : Boire quelques gorgées à une petite tasse (en fonction de l'enfant), le soir, avant le coucher et avant le brossage des dents, pendant 5 à 7 jours.

ALZHEIMER : CE QUE VOTRE FAÇON DE MARCHER RÉVÈLE SUR VOTRE SANTÉ

Vous marchez lentement et avec difficultés ? Prudence : cela pourrait trahir un risque élevé de déclin cognitif, voire les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer.

C'est évident : nous ne marchons pas tous à la même vitesse, ni de la même manière. Et avec l'âge, il est normal de constater un ralentissement de son rythme de croisière sur le trottoir, qui est notamment causé par la fonte musculaire. Cependant, des chercheurs du Centre d'excellence Maladies neurodégénératives de Toulouse (31) viennent de découvrir que dans certains cas, la façon dont une personne se déplace peut trahir un déclin cognitif précoce, voire une maladie d'Alzheimer.

Pour en venir à cette conclusion, les scientifiques ont travaillé avec un groupe de 128 volontaires, âgés en moyenne de 76 ans — des hommes et des femmes, de catégories sociales différentes. Les participants ont passé un PET

scan (positron emission tomography), une technique d'imagerie médicale dont l'objectif est d'observer les connexions cérébrales. L'objectif ? Mesurer les taux d'amylodoïde dans leur cerveau : il s'agit d'une protéine qui, lorsqu'elle est présente en grande quantité dans les neurones, trahit un risque de déclin cognitif, voire une maladie d'Alzheimer.

Résultat : 48% des volontaires présentaient des taux d'amylodoïde anormalement élevés. Ceux-ci ont alors passé un nouveau test : les chercheurs ont analysé leur rythme, ainsi que leur façon de marcher. Et ils se sont rendus compte que ces volontaires particuliers se déplaçaient plus lentement que la moyenne (moins d'un mètre par seconde), et avec plus d'hésitations. En effet, le développement anormal des protéines amyloïdes a tendance à «notaminer» le putamen, une zone du cerveau liée aux capacités motrices.



«Il est possible que d'avoir des troubles de la marche subtiles, en plus de problèmes de mémoire, puisse signaler la maladie d'Alzheimer avant même que les gens montrent des symptômes cliniques», a déclaré Natalia del Campo, principale autrice de cette étude, publiée dans la revue scientifique Neurology.

RD CONGO: Manifestations anti-ONU à Goma, au moins un blessé

Un étudiant a été blessé et une dizaine d'autres ont été violemment interpellés mercredi à Goma (est) par la police lors d'une manifestation contre les Nations unies en République démocratique du Congo, ont rapporté les médias locaux.

La police a dispersé à coup de gaz lacrymogène devant l'université une centaine d'étudiants qui accusent la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) d'assister «passivement» aux massacres des civils à Beni, dans la même province du Nord-Kivu, selon cette même source.

Les mouvements anti-ONU dans la région de Beni ont fait au moins six morts parmi les manifestants depuis lundi.

A Goma les rassemblements de solidarité sont organisés par le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha).

«Notre manifestation est patriotique. La Monusco assiste passivement aux massacres alors que sa mission principale est la protection des civils», a déclaré un des manifestants, Fiston Muhindo, de la faculté de droit. «Ils doivent partir.

La Monusco ne sert à rien», a ajouté un autre étudiant, Junior Mastaki, également de la faculté de droit. «Les autorités congolaises sont incapables de protéger la population de Beni», a-t-il ajouté. Dans la région de Beni, 81 civils ont été massacrés depuis le 5 novembre, selon le dernier bilan du Groupe d'études sur le Congo (GEC) de l'université de New York.

Ces tueries sont attribuées par les autorités et l'ONU au groupe armé d'origine ougandaise des ADF, qui a tué plus d'un millier de civils depuis octobre 2014 d'après le GEC. L'armée congolaise a affirmé lundi avoir repris «toutes les places fortes et les QG» des ADF dans les forêts et la jungle autour de Beni depuis le lancement d'une offensive contre le groupe armé le 30 octobre. La présidence congolaise a annoncé lundi des opérations militaires «conjointes» avec les Casques bleus des Nations unies (16.000 au total en RDC).

NAMIBIE: L'ancien président de la Sierra Leone à la tête de la Mission d'observation électorale de l'UA en Namibie

L'Union africaine (UA) a révélé mardi que l'ancien président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, est à Windhoek, la capitale de la Namibie, en tant que directeur de la Mission d'observation électorale de l'UA, pour observer les élections namibiennes.

M. Koroma est à la tête d'une mission d'observation électorale de 40 membres, composée d'ambassadeurs du Comité des représentants permanents de l'UA, de membres du Parlement panafricain, d'administrateurs spécialisés dans les procédures électorales, de représentants de la société civile, d'experts électoraux indépendants et de représentants de diverses institutions académiques, a déclaré mardi le bloc panafricain dans un communiqué de presse. «Le déploiement d'une Mission d'observation électorale de l'UA en République de Namibie montre que l'UA est déterminée à soutenir des processus électoraux crédibles, transparents, inclusifs et pacifiques dans ses Etats membres, en leur fournissant notamment une évaluation objective du processus électoral et de l'environnement politique dans lequel il se déroule», a indiqué le communiqué. La mission d'observation de l'UA devrait publier une Déclaration préliminaire basée sur ses observations immédiatement après la fermeture des bureaux de vote.

SAHARAL-OCCIDENTAL : Iles Canaries: le pillage du sable sahraoui par le conseil municipal de Mogan dénoncé

La délégation sahraouie aux îles Canaries a dénoncé hier le pillage du sable sahraoui par le conseil municipal de Mogan, soulignant que l'occupant marocain déploie des moyens considérables à la recherche des complices dans «son génocide contre la population civile sahraouie et rompre le cordon ombilical de solidarité qui a toujours été uni au peuple sahraoui et canarien».

«La délégation sahraouie pour les îles Canaries a appris par les médias locaux que la ville de Mogan déposera des tonnes de sable du Sahara occidental sur ses plages, par cette publication, nous voulons dénoncer et condamner cette action du Conseil municipal susmentionné, qui a contribué au pillage de la richesse du Sahara occidental», a écrit la délégation dans son communiqué publié mercredi.

«La ville de Mogan, avec cette opération, vient grossir la liste de ceux qui ont pillé les différentes richesses du Sahara occidental et qui font l'objet de plaintes devant les tribunaux européens», a ajouté la délégation dans son communiqué.

Dans son arrêt du 21 décembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a déclaré que le Sahara occidental était un territoire distinct du Maroc, ainsi tout accord signé avec le Maroc qui engloberait le territoire et les eaux du Sahara occidental est illégal, a-t-on rappelé.

«Avec cette affaire illégale et sale qui contredit la décision de la CJUE, le conseil municipal de Mogan ne fait que contribuer à l'occupation et à la répression du régime marocain contre la population civile sahraouie sans défense, tout en salissant le nom de cette noble institution, qui rien ne profite aux habitants de Malaga, mais à une poignée d'hommes d'affaires sans scrupules et quels que soient les moyens par lesquels ils obtiennent leurs bénéfices», a soutenu la délégation sahraouie.

Une fois encore, ajoute la délégation dans son communiqué «nous avertissons que le régime d'occupation marocain déploie des efforts considérables par le biais de son consulat de bunker aux Canaries pour impliquer les institutions locales à la recherche des complices dans leur génocide contre la population civile sahraouie et rompre le



cordon ombilical de solidarité qui a toujours été uni au peuple sahraoui et canarien». «Bientôt, le Front Polisario tiendra son XVe Congrès.

Ce sera un grand événement où d'importantes décisions seront prises qui détermineront la ligne à suivre pour la libération totale du territoire national sahraoui, ce qui apportera la paix et la tranquillité à notre région si nécessaire, et mettra fin à la menace du régime marocain expansionniste», a-t-on conclu dans le communiqué.

La 44e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Euco), tenue vendredi et samedi à Vitoria-Gasteiz, a dénoncé l'Union européenne (UE) pour sa complicité flagrante avec l'occupant marocain dans le pillage des ressources naturelles sahraouies.

«Le régime marocain ne rend aucun compte de sa soi-disant administration à l'Assemblée générale de l'ONU ce qui serait une obligation s'il était une puis-

sance administrante reconnue, car la véritable puissance administrante, en droit, reste l'Espagne», a souligné la 44e Euco dans sa conclusion sur les ressources naturelles sahraouies.

La Conférence a rappelé, dans sa conclusion, que «l'Espagne a abandonné ce territoire (Sahara occidental) en novembre 1975, quand elle a signé les accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie qui se sont dès lors partagé le territoire».

L'Espagne, en tant que puissance coloniale engagée dans le processus de décolonisation, souligne-t-on, «a ainsi abandonné le peuple sahraoui auquel elle devait protection».

«Par ailleurs, en signant avec l'UE, le 28 janvier 2019 l'accord d'association étendu au Sahara occidental, puis le 4 mars 2019 l'accord de pêche étendu aux eaux sahraouies, le Maroc a reconnu, sans le dire mais de fait, qu'il n'est pas souverain sur le territoire sahraoui», a soutenu la 44e Euco.

La décolonisation du Sahara occidental au centre d'une conférence à l'Université Descartes à Paris

La décolonisation du Sahara occidental et le processus politique supervisé par Nations Unies depuis 1991 entre les parties au conflit, le Front Polisario et le royaume du Maroc, ont été au centre d'une Conférence, tenue mardi, à l'université de Descartes à Paris.

Dans le cadre des activités de la «Semaine de solidarité dans la capitale française», la délégation sahraouie participant à cet événement, est revenue longuement devant les étudiants en Master 2 sciences humaines et sociales à l'Université prestigieuse de Descartes, sur la question de la décolonisation au Sahara occidental et le processus politique supervisé par Nations Unies entre les parties au conflit du Front Polisario en tant que seul représentant légitime du peuple sahraoui et du Royaume du Maroc en tant que puissance militaire occupante du territoire.

Le membre de la délégation, Hamdi Ammar, respon-



sable des relations extérieures de l'Union de la jeunesse sahraouie, a évoqué «la situation sécuritaire en Afrique du Nord en l'absence de solution au conflit du Sahara occidental en raison de la procrastination du régime marocain soutenu par certaines puissances étrangères», tout en expliquant que cela a des répercussions négatives sur la région dans son ensemble ainsi que sur l'Europe, en particulier les pays du Sud.

Il a également souligné les souffrances endurées par le

peuple sahraoui du fait de la poursuite de l'occupation du Maroc et la complicité des entreprises multinationales et de l'Union européenne dans le pillage systématique et dangereux des ressources naturelles sahraouies.

De son côté, le défenseur sahraoui des droits de l'Homme, M. Hasna Moulay Dahi, s'est concentré sur la question sahraouie du point de vue du droit international, voie par laquelle le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une série de résolu-

tions au cours des dernières années, exposant ainsi aux étudiants la situation des droits de l'Homme dans les villes sahraouies occupées.

Il a abordé également les violations flagrantes, de l'occupant marocain, de droit international humanitaire et de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ou sous une occupation militaire.

Il convient de noter que la conférence inclue dans le programme de conférences au profit des étudiants, à laquelle ont assisté le président de l'Observatoire sahraoui pour les femmes et les enfants, Youssef Mohamed Abdel Kader, et la militante sud-africaine dans le domaine de l'environnement et des droits de l'Homme, Catherine Constantinidis, a été l'occasion pour une longue discussion entre les étudiants sur divers aspects du conflit au Sahara occidental.

PALESTINE: Nouvelles agressions israéliennes contre Ghaza, Abbas prêt à rompre les relations avec Washington

De nouveaux raids israéliens ont été menés dans la nuit du mardi à mercredi contre plusieurs sites de la Bande de Ghaza, une nouvelle agression coïncidant avec l'annonce du président palestinien Mahmoud Abbas, qu'il était prêt à rompre les relations avec la Maison Blanche, après les propos exprimés par le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo sur les colonies israéliennes.

Des chasseurs israéliens ont mené des raids aériens contre l'enclave palestinienne, qui vient à peine de connaître de précédentes attaques durant la première quinzaine de novembre, ayant fait plus de vingt morts, et une cinquantaine de blessés, selon un bilan du ministère de la Santé, qui reste provisoire.

Deux raids aériens ont, ainsi, été menés par des chasseurs israéliens à l'ouest de Khan Younes et dans l'est de la ville de Ghaza «sans faire de victimes», selon des médias locaux.

Ils ont été précédés par six autres raids consécutifs contre la région d'Al Qadisiya.

Plusieurs maisons ont été touchées dans ces attaques qui ont provoqué une grande panique parmi la population. Ces nouveaux raids interviennent au moment où la communauté internationale condamne les récentes déclarations de Pompeo qui a annoncé que Washington ne considérerait plus comme illégales les colonies implantées par Israël en Cisjordanie occupée.

Dans ce contexte, l'expert en droit palestinien, Issam Aruri, avait indiqué que les Américains «se positionnent comme partenaires» de l'occupation. Mercredi dernier, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erakat a déclaré à Ramallah, que les Etats-Unis avaient aligné leur position sur celle d'Israël ce qui les disqualifiait de toute participation au processus de paix, suite aux propos de Pompeo. M. Erakat a fait savoir que M. Abbas avait publié des directives pour contredire cette annonce (des Etats-Unis) au niveau international par plusieurs mesures, y compris la convocation d'une réunion urgente des ministres arabes des Affaires étrangères, la saisie du Conseil de sécurité des Nations unies, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, la Cour pénale internationale sur la question des colonies, ainsi que la Cour internationale de justice (CIJ) sur la légalité de cette annonce.

Dans son discours devant la réunion urgente du Conseil des ministres



trés arabes des affaires étrangères de la ligue arabe tenue lundi au Caire, sous la présidence de l'Irak, le ministre palestinien des affaires étrangères, Riadh Al-Malki, a alerté sur le danger de la déclaration de Pompeo et ses répercussions sur la question palestinienne, les droits du peuple palestinien, le processus de paix et la sécurité régionale et internationale.

Vers la rupture «complète» des relations palestino-américaines

Ces frappes israéliennes coïncident avec la déclaration mardi du président Mahmoud Abbas, qui a indiqué que l'Autorité palestinienne était prête à aller jusqu'à la rupture complète des relations avec les Etats-Unis, suite à la déclaration de Pompeo. «Les autorités palestiniennes sont déterminées à ne pas rester à l'écart de ce qu'il se passe, nous avons commencé à consulter les forces politiques la semaine dernière concernant les mesures à prendre pour contrer la position prise par les Américains, et sommes même prêts à aller jusqu'à une rupture complète des relations avec eux», a déclaré M. Abbas. «Nous avons demandé à nos amis du monde entier de clarifier leur position. Et cela a été fait. L'Union Européenne, la Russie, de nombreux pays arabes,

africains et asiatiques, c'est-à-dire presque tous les pays du monde, à l'exception des Etats-Unis, se sont tenus à nos côtés en condamnant les propos de Mike Pompeo», a-t-il ajouté.

Le dirigeant palestinien a souligné que la Palestine boycottait les initiatives de la Maison-Blanche, après la décision de Donald Trump de déplacer l'ambassade des Etats-Unis à El-Qods occupée en décembre 2017, et qu'il considérait que la position actuelle de l'administration américaine était «hostile» aux Palestiniens.

Enumérant ce qu'il a qualifié de «premières mesures prises» par le Président américain, M. Abbas a rappelé le pacte du siècle de Donald Trump qui a commencé par la déclaration d'un Qods uni comme capitale d'Israël, ainsi que la décision de déplacer l'ambassade américaine vers El-Qods occupée, et de cesser de fournir toute assistance à notre peuple, y compris à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa).

M. Abbas a également noté que ces démarches de Washington ont encouragé Netanyahu à annoncer son intention de rattacher à Israël un certain nombre de colonies.

ESPAGNE: 4 migrants morts et plusieurs disparus en essayant de traverser la Méditerranée



Quatre migrants sont morts et plus d'une douzaine ont été portés disparus en tentant de rejoindre l'Espagne dans un canot pneumatique ont indiqué mercredi des garde-côtes espagnols mercredi.

Un navire de ces garde-côtes ont sauvé mardi 58 migrants de la noyade, dont trois enfants, alors qu'ils dérivait dans un canot pneumatique sur la mer d'Alboran à 50 kilomètres au nord de Melilla, enclave espagnole au Maroc. Les migrants secourus ont été emmenés à Melilla avec le corps de trois hommes décédés durant leur traversée, a indiqué une porte-parole des garde-côtes espagnols. Un quatrième migrant est mort peu de temps après son arrivée au port de Melilla, a-t-elle ajouté. L'embarcation, qui aurait transporté 78 personnes, est parti de la plage marocaine de Charrana près de Melilla.

Un bateau et deux avions des garde-côtes espagnols prévoyaient mercredi de rechercher les 16 migrants portés disparus, selon la porte-parole. Le sauvetage a été déclenché grâce à l'alerte d'une ONG. L'Espagne est actuellement l'une des premières portes d'entrée pour les migrants clandestins en Europe. Plus de 27.000 d'entre eux ont rejoint l'Espagne par la mer ou par la terre cette année, soit 50,7% de moins qu'en 2018, quand ce pays était devenu la première destination des migrants.

En 2019, c'est la Grèce qui en a accueilli le plus.

GRÈCE: La Grèce, «une des grandes victoires» de la Commission européenne sortante

Le commissaire européen Pierre Moscovici a revendiqué mercredi le sauvetage de l'économie grecque comme «l'une des grandes victoires» de la Commission européenne sortante, assurant que sans leur soutien, le pays méditerranéen aurait été «expulsé» de la zone euro.

«Sur le plan politique, c'est l'un des grandes victoires de la Commission (de Jean-Claude Juncker) et de la France», a affirmé le commissaire lors de sa dernière audition devant la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, avant la fin de son mandat de cinq ans ce week-end.

«A toutes les étapes, dans un environnement parfois hostile, la Grèce a pu compter sur le soutien de la France et de la Commission», a-t-il assuré, en allusion à l'opposition de l'Allemagne et d'autres pays du Nord au maintien de ce pays en zone euro, après la crise financière qui l'a frappé à partir de 2010. «Si un autre commissaire que moi, si une autre Commission que celle-ci avaient été aux affaires, la Grèce serait sortie de la zone euro.

Elle en aurait été expulsée», a affirmé M. Moscovici, en réponse aux députés de la France Insoumise (LFI) qui reprochaient à Bruxelles «d'avoir les Grecs à genoux». Le commissaire s'est dit «fier du parcours de la Grèce depuis les moments les plus difficiles de la crise économique» et s'est déclaré «confiant» en son avenir.

La Grèce a quitté officiellement son troisième et dernier plan de renflouement international en août 2018, s'affranchissant de la tutelle de ses créanciers pour recommencer à se financer seule sur les marchés. Le pays prévoit une croissance économique de 2,8% l'an prochain, tout en respectant les conditions fiscales fixées par ses créanciers, selon son budget prévu.

APS

CRISE EN BOLIVIE: L'ONU appelle à maintenir un dialogue pacifique et constructif

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, s'est félicité des progrès accomplis en faveur d'un règlement pacifique et démocratique de la crise en Bolivie et a exhorté tous les Boliviens à maintenir un dialogue pacifique et constructif. L'approbation unanime de la législation visant à établir un nouveau Tribunal électoral suprême pour convoquer des élections générales dès que possible en Bolivie montre la volonté politique de mettre fin à la crise qui frappe le pays, a déclaré le chef de l'ONU. Dans une déclaration de son porte-parole, M. Guterres s'est félicité des progrès annoncés sur la voie d'une solution paci-

fique et démocratique en Bolivie et a réaffirmé que l'ONU était prête à appuyer le processus comme il convient. Il a toutefois estimé que pour consolider les acquis et prévenir de nouvelles violences, d'autres mesures doivent être prises, telles que «mettre fin à la rhétorique de l'intolérance, renforcer la coopération entre toutes les forces politiques et rétablir la confiance entre toutes les personnes touchées par les événements violents du mois dernier». Enfin, le chef de l'ONU a exhorté les Boliviens à poursuivre un dialogue pacifique et constructif et a déclaré que son envoyé personnel, Jean Arnault, continuerait de

travailler avec les facilitateurs pour soutenir les efforts dans ce sens.

Une loi convoquant de nouvelles élections présidentielle et législatives a été promulguée dimanche dans le but de pacifier le pays en crise depuis le 20 octobre, alors que l'ancien président démissionnaire Evo Morales ne pourra pas se représenter et au moment où l'opposition continue de manifester contre la présidente par intérim, Jeanine Aez.

L'organisation de nouveaux scrutins est cruciale dans le processus de pacification de la Bolivie, où des violences ont coûté la vie à au moins 32 personnes depuis le 20 octobre,

lorsque s'était tenu le premier tour d'une présidentielle remportée par M.

Morales et contestée par l'opposition. «Nous avons reçu un mandat pour organiser des élections propres, justes et transparentes. Nous vous garantissons que nous allons y arriver», a déclaré Jeanine Aez, après avoir signé la loi au palais du gouvernement à La Paz, soulignant que «nous allons récupérer la démocratie par la démocratie». Pour rappel, la Bolivie est en proie à des manifestations antigouvernementales depuis que Evo Morales a remporté un quatrième mandat présidentiel lors des élections du 20 octobre.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ

NIF : 408015000018098

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales relatif aux :

- Assistance et suivi technique des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2^{ème} Tranche-
- Contrôle de qualité des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2ème Tranche-

Qu'après analyse et évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères de sélection prévus dans le cahier des charges, les résultats sont selon le tableau suivant :

Intitulé du Projet	Bureau d'études retenu	Montant en TTC (DA)	Délais	Note obtenue		OBS
				Offre technique	Offre financière	
- Assistance et suivi des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2ème Tranche-	Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics (CTTP) NIF : 099716000269386	15 593 760,00	12 Mois	60/60	40/40	Le mieux disant
- Contrôle de qualité des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2ème Tranche-	Laboratoire de Contrôle d'Etude et d'Expertise (EURL LCEE) NIF : 000225006493447	4 307 800,00	12 Mois	60/60	40/40	Le mieux disant

NB : Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui contestent le choix du maître de l'ouvrage peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Jijel dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux.

Les bureaux d'études soumissionnaires peuvent se rapprocher du siège de la direction des Travaux Publics de Jijel au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire du marché pour observer les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 1916026080 du 28/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bordj bou Arréridj
Daira d'El-Hammadia
Commune d'El-Hammadia
NIF : 34110400557

Appel d'offres ouvert
avec exigence de capacités minimales
N°...06...../2019

-Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'El-Hammadia lance un avis d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour fournir à la commune :

- Alimentation scolaire pour l'exercice 2020.

Les soumissionnaires qualifiés possédant de commerce et permettant la fourniture et de verres alimentaires + légume + viande blanche et outis + viande rouge + pain avec un camion frigou et in intéressé par le présent avis, peuvent se rapprocher de la Commune d'El-Hammadia pour retirer les cahiers des charges contre paiement de la somme de 6000.00 DA.

Trois enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée, la première comporte l'offre financière et la deuxième l'offre technique et la Troisième l'offre Candidature L'enveloppe extérieure devra anonyme et ne comporte que la mention A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offres n°/2019
(Alimentation scolaire pour l'exercice 2020)

Les offres doivent être déposées auprès de bureau des marchés publics de la commune d'El-Hammadia, accompagnées des documents suivants:

L'Offre de dossier de Candidature Contient:

- Une déclaration de candidature remplie Signée, datée et Cachée.
- Une déclaration de probité remplie Signée, datée et Cachée.
- Registre de commerce.
- Les Statuts pour les Sociétés avec tout modification.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes engagées l'entreprise.
- Le bilan fiscal des trois(03) dernières années OU C20
- Tous les documents re quis en vertu de l'article 09 du cahier des charges offert technique.
- **L'Offre technique Contient :**
- Une déclaration à souscrire Remplies, Signé, datée et Cachée sans rature et sans sur charge
- Le Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » sans rature et sans sur charge.
- un mémoire technique justificatif sans rature et sans sur charge

L'Offre financière Contient :

- la lettre de soumission remplie Signée, Sans rature et sans surcharge
- Le bordereau des prix unitaires(BPU) Signé, daté et Caché Sans rature et sans surcharge
- Le devis quantitatif et estimatif (DOE) Sans rature et sans surcharge

La date limite de dépôt des offres est fixé ET dix (10) Jours, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse, ou le BOMOP à 10^h.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour coïncidant avec la date limite de remise des offres, indiquée ci-dessus à 10 :30^h.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent (100) jours à compter de la date limite de dépôt des offres

DK NEWS

Anep : 1916025635 du 28/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière
Direction de santé et de la population De la wilaya d'El-Oued
Etablissement Public de Santé de Proximité El-Oued

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public de Santé de Proximité El-Oued annonce des concours ouverts pour le recrutement aux niveaux énoncés ci-dessous:

Grade	Méthode de recrutement	Admission	Spécialisation requis	Nombre de postes ouverts	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	concours sur titres	Les candidats titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine ou d'un certificat équivalent	Doctorat en médecine ou d'un certificat équivalent	04	/
Psychologue orthophoniste de santé publique		Les candidats titulaires d'une licence ou d'un certificat équivalent	Psychologue: orthophoniste	01	/
Ingénieur d'état en informatique		Les candidats titulaires d'un Ingénieur d'état dans informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	Ingénieur d'état en informatique	01	
Administrateur		Les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent.	Droit des relations économiques et internationales - science droit juridique et administratif - science économique - science financier - science commercial - science gestion - science politique et relation internationale - Gestion publique - Droit des affaires - science sociologie: sauf sociologie éducatif - psychologie: option travail et organisation et science d'information et de communication - Commerce international - Marketing- science islamique: option législation et droit.	01	01 post pour insertion professionnelle

LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPREND

Demande manuscrite

Une copie de la carte nationale d'identité

Une copie des relevés des notes d'années de scolarité ou une formation

Une copie de Diplôme d'années de scolarité ou une formation

Certificat attestant l'expérience professionnelle travaillant, le cas échéant (expertise professionnelle fournis par le secteur privé indiquent les intérêts de la sécurité sociale)

Un certificat attestant de formation complémentaire dans la spécialité, le cas échéant

Certificat attestant travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité, le cas échéant

Dates limites d'inscription et de téléchargement de fichiers:

Déterminer la date de clôture de l'inscription au concours sur titres est 15 jours à compter de la date de la première annonce dans la presse écrite, déposés fichiers candidature à la siège d'Etablissement Public de Santé de Proximité El-Oued - polyclinique 19 mars ou envoyer à l'adresse suivante: BP:62 Poste 19 Mars El Oued

Remarque:

Pas pris en compte fichier est manquant ou ceux qui sont énoncés échéances date

DK NEWS

Anep : 1916025705 du 28/11/2019

PARC CULTUREL DE L'AHAGGAR: Renforcer le suivi technique du projet de préservation de la biodiversité

Les participants à un atelier sur «la gestion participative du patrimoine éco-culturel du parc de l'Ahaggar» ont mis l'accent, mercredi à Tamanrasset, sur le renforcement du suivi technique du projet de préservation de la biodiversité et l'utilisation durables des services éco-systémiques pour atteindre ses objectifs.

Les travaux de cet atelier, tenus au siège de la wilaya, font ressortir que ce projet porte, dans sa phase actuelle et après cinq ans de lancement de ses activités, sur la consolidation des approches techniques et méthodiques en vigueur et la reconduction des activités du projet sur les autres sites prioritaires, ainsi que le renforcement du projet de gestion des systèmes des parcs culturels en Algérie, notamment le parc national culturel de l'Ahaggar (PNCA).

Le représentant du ministère de la culture, Brahim Boutheldja, a indiqué, dans ce cadre, que le projet en question (préservation de la biodiversité) a donné lieu à «d'importants» résultats au niveau du territoire du PNCA, reflétant la conscience des différents acteurs de la nécessité de préservation de la biodiversité et du patrimoine, dans tous ses aspects.

Pour le directeur national du projet des parcs culturels en Algérie, Salah Amokrane, «les résultats préliminaires atteints des sorties de terrain ont confirmé la grande importance de ces régions en tant que lieux de prédilection et de peuplement de nombreuses espèces animales et végétales, représentant une biodiversité universelle, et espaces de sédentarisation de l'homme sur de longues ères faisant de cette région un lieu aux valeurs historique et artistique.

La représentante permanente du programme onusien pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme. Blerta Aliko, partie cofinanciant le projet, a affirmé que «l'Etat algérien s'est attelé à la concrétisation de ces écosystèmes pour la préservation de la biodiversité avec une implication de tous les acteurs



et partenaires à la démarche.

Un état de fait traduit par les efforts déployés par le ministère de la culture dans ce projet en vue d'assurer la sauvegarde du patrimoine et la réalisation des objectifs via des projets menés selon des approches participatives. Dans son intervention, le wali de Tamanrasset, Djilali Doumi, a mis en exergue l'importance du thème de l'atelier sur la gestion participative du parc culturel de l'Ahaggar, avant de souligner l'adhésion de la population locale à cette démarche en vue de répondre, de façon efficace, aux objectifs du projet.

Les participants ont également mis en relief l'importance d'une étude pour l'élaboration d'un schéma de gestion du PNCA, de la gestion participative dans ce projet et des activités éco-touristiques, ont indiqué les organisateurs.

Les travaux de l'atelier devront donner lieu à l'élaboration du programme de développement écologique et la mise

en œuvre, sur la base de ce projet, de certaines actions «pilotes» au niveau des sites concernés en direction de la population locale, en vue de renforcer la participation des citoyens.

Le programme de l'atelier prévoit aussi des sorties de terrain aux villages de Taguemart et Tirhinanet pour tenir des rencontres avec les populations locales sur des thèmes liés aux enjeux de la préservation du patrimoine éco-culturel. Le projet de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et l'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels, mené en partenariat avec le fonds mondial de l'environnement et le programme onusien pour le développement (PNUD), vise la préservation du patrimoine naturel et culturel, conformément aux principes et objectifs de la convention onusienne sur la biodiversité, et le renforcement des potentialités des cinq parcs culturels de l'Algérie.

ANCIEN SYSTÈME DE DÉFENSE
DE LA VILLE D'ORAN :

Entraves aux procédures de classement des forts restants

L'opération de classement des forts de l'ancien système de défense de la ville d'Oran est confrontée à certaines entraves affectant l'achèvement des procédures de classement de ces bastions entreprises depuis un an, a-t-on appris auprès de l'antenne d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Parmi ces bastions figurent la Casbah d'Oran, l'ancien palais, l'ancienne caserne militaire espagnole, la Kalâa, a indiqué le à l'APS le responsable l'antenne Massinissa Ourabah, rappelant que la commission nationale de classement des sites archéologiques au ministère de la Culture a classé cinq forteresses patrimoine national il y a un an. Pour achever les procédures de classement du restant des sites, l'équipe pluridisciplinaire relevant de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés a été confrontée à plusieurs problèmes dans la collecte des données pour renforcer le dossier et le soumettre à la commission compétente, a-t-il fait savoir.

A propos des entraves retardant le classement, le même responsable a déclaré «nous avons été interdits d'entrer à l'ancienne caserne militaire espagnole située à proximité de la poissonnerie d'Oran par un privé qui utilise ce site comme usine de teinture, même avec la présence des représentants de la Direction de la culture, de la cellule de protection des monuments de la gendarmerie nationale d'Oran et d'acteurs du patrimoine». «Il est plus raisonnable que cette usine soit en dehors du tissu urbain pour permettre de classer ce site dans le but de sa protection», a souligné Massinissa Ourabah, faisant remarquer que la même situation est rencontrée à la citadelle De Gorda (Kalâa) au quartier populaire «Derb» squattée par des habitants rendant difficile l'accès et le travail de l'équipe qui s'attèle à achever les procédures de classement. Eu égard au danger que représente la Casbah d'Oran dans le quartier de «Sidi El Houari» en raison de sa détérioration, l'équipe pluridisciplinaire n'a pu accéder au cœur de ce site archéologique qui s'étend sur une superficie de 5,5 hectares et qui nécessite des actions de confortement pour pouvoir procéder à des mesures de classement, notamment en prenant des photos, selon le même responsable. L'ancien système de défense de la ville d'Oran, qui comprend plusieurs sites archéologiques, remonte à des époques historiques dont celles des Mérinides et de l'occupation espagnole.

TIZI OUZOU : Ouverture du dépôt des films pour la compétition officielle du festival du film amazigh

Le dépôt des films pour participer à la 18ème édition du Festival culturel national annuel du film Amazigh (FCNAFA), est ouverte au niveau du siège du commissariat du festival, sis à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué mercredi dans un communiqué. Selon le même document du commissariat de ce festival, l'opération de dépôt est ouverte jusqu'au 12 janvier prochain date limite que les organisateurs ont voulu faire coïncider avec la célébration du nouvel an amazigh "Yennayer". Le festival se tiendra vers la fin du premier trimestre 2020, a-t-on indiqué. Les productions dans

toutes les variantes amazighes (Kabyle, chaoui, mozabite, Targui...) concernées par la compétition pour l'obtention de l'olivier d'or la plus haute distinction de ce festival, sont les longs et courts métrages, les documentaires et les films d'animation. Un comité de visionnage composé de trois professionnels du cinéma, de la culture et des médias, est chargé de sélectionner les films éligibles à la compétition officielle, a-t-on indiqué.

Pour concourir au Festival, les films doivent remplir certaines conditions dont la langue originale du film qui doit être en



Tamazight et le qui ne peut présenter qu'une seule œuvre dans une catégorie réalisatrice de nationalité algérienne et la production du film ne doit pas dépasser 04 ans à la date du festival et il ne doit pas avoir concouru déjà dans une précédente édition du FCNAFA. Considérant la formation

comme "la pierre angulaire de ce rendez-vous", les organisateurs ont prévu durant ce festival des ateliers de formation notamment en réalisation cinématographique. Des conférences-débats sur des thématiques en relation avec le cinéma sont aussi prévues, a-t-on ajouté dans le même communiqué.

EGYPTE: Lancement du premier centre national d'intelligence artificielle

Le Premier ministre égyptien Mostafa Madbouly a donné, mardi, l'instruction de créer le premier centre national d'intelligence artificielle (IA) du pays. Le centre sera présidé par le ministre des Technologies de l'information et de la communication et regroupera plusieurs

ministères et organismes concernés, a rapporté l'agence de presse officielle égyptienne MENA. Le centre national sera chargé de définir la stratégie nationale en matière de développement de l'IA et de superviser sa mise en œuvre de manière à s'adapter au développement

international dans ce domaine. Il sera également autorisé à coopérer avec les organismes régionaux et internationaux concernés pour sélectionner les meilleures applications d'IA susceptibles d'aider à offrir des services sûrs, durables et intelligents.

APS



HANDBALL /
EXCELLENCE
DAMES :Le programme
de la 2^e
journée

Programme de la 2^e journée du Championnat national de handball, Excellence dames, prévue vendredi et samedi :

Groupe 1 / Samedi (11h00) :

CF Mila - CF Boumerdès
JS Awzelliguen - US Akbou
CR Didouche-Mourad - GS Pétroliers

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	2	1
--. CF Boumerdès	2	1
3. US Akbou	1	1
--. CF Mila	1	1
5. CR Didouche-Mourad	0	1
--. JS Awzelliguen	0	1

Groupe 2 / Vendredi (14h30) :

CHB Bachdjerrah - NRF Constantine

Samedi (11h00) :

CS Mouloud-Mammeri - HHB Saïda
ASF Constantine - HBC El-Biar

Classement :	Pts	J
1. HBC El-Biar	2	1
--. NRF Constantine	2	1
3. CS Mouloud-Mammeri	0	1
--. CHB Bachdjerrah	0	1
5. HHB Saïda	--	--
--. ASF Constantine	--	--

HANDBALL /
DIVISION
EXCELLENCE
MESSIEURS :Le programme
de la 7^e
journée

Programme de la 7^e journée du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence (messieurs), prévue vendredi à 15h00 :

Groupe A :

CR Bordj Bou Arréridj - ES Aïn Touta
MM Batna - JS Saoura
IC Ouargla - ES Arzew
MC Saïda - C. Chelghoum Laïd

Classement :	Pts	J
1. CRBB Arréridj	10	6
2. JS Saoura	9	6
--. MM Batna	9	6
--. ES Aïn Touta	9	6
5. C. Chelghoum Laïd	6	6
6. MC Saïda	4	6
7. IC Ouargla	1	6
8. ES Arzew	0	6

Groupe B :

GS Pétroliers - CRB Baraki
MC Oued Tlélat - JSE Skikda
OM Annaba - MB Tadjenanet
CRB Mila - O. El Oued

Classement :	Pts	J
1. MB Tadjenanet	12	6
2. JSE Skikda	8	6
--. GS Pétroliers	8	6
4. OM Annaba	7	6
5. CRB Mila	6	6
6. CRB Baraki	4	6
7. O. El Oued	2	6
8. MC Oued Tlélat	1	6

APS

TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS MEKNÈS-ISMAÏLIA
(TABLEAU DOUBLE):L'Algérienne Bochra Mebarki
débuté contre un tandem français

La tennismen algérienne Bochra Rehab Mebarki, qui fait équipe avec la Polonaise Jogoda Wroblewska dans le Tableau double du Tournoi international juniors "Meknès-Ismaïlia", organisé du 25 au 30 novembre au Maroc, sera opposée à un tandem français, composé de Laure Razet et Ana Veroux, au premier tour, prévu ce mercredi.

La jeune algérienne est également en lice dans le Tableau simple, où elle sera appelée à défier la Marocaine Lina Ngassi Saout, au deuxième tour, prévu également ce mercredi.

Au premier tour, Mebarki avait facilement passé l'écueil de la Marocaine Maria Sefiani (6-0, 6-1), alors que de son côté, Saout avait sorti la Britannique Isabella Nunez (6-3, 6-0).

Tête de série N5, l'Algérienne a directement intégré le Tableau final de ce tournoi de grade 5, alors que son adversaire était issue des qualifications.

La compétition a drainé la participation de joueuses venues des quatre coins du monde, notamment, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.



DOPAGE:

Aucun athlète russe aux JO-2020,
plaide le patron de l'antidopage

Le patron de l'antidopage américain Travis Tygart a appelé mardi l'Agence mondiale antidopage (AMA) à n'autoriser aucun athlète russe aux JO-2020, même sous bannière neutre, en raison des soupçons de falsifications de données pesant sur la Russie.

Un comité indépendant de l'AMA a recommandé lundi de suspendre la Russie de grandes compétitions comme les Jeux olympiques pendant quatre ans, tout en autorisant la participation sous drapeau neutre de sportifs russes «impliqués en aucune manière» dans des affaires de dopage. Tygart juge cette recommandation «inadéquante» et juge que «l'AMA doit frapper plus fort et interdire la participation de tous les athlètes russes aux Jeux olympiques, comme le permet le règlement». «Seule une telle réponse résolue a une chance d'attirer l'attention de la Russie, de changer les comporte-

ments et de protéger les athlètes propres d'aujourd'hui, qui vont concourir à Tokyo, ainsi que les futures générations d'athlètes en Russie qui méritent mieux qu'une réponse cynique, faible aux appels répétés du monde pour que la Russie répare ses fautes», a ajouté le patron de l'agence antidopage américaine (Usada), qui avait vivement critiqué la levée de suspension de l'agence antidopage russe (Rusada) l'an dernier.

Selon le comité de révision de la conformité (CRC) de l'AMA, la Russie aurait fait disparaître des «centaines» de résultats de contrôles antidopage suspects de ses fichiers transmis à l'AMA au début de l'année, alors que la remise de ces données était une condition indispensable pour lever de précédentes sanctions contre la Rusada, au coeuv d'un système de dopage institutionnel entre 2011 et 2015. Aux yeux du CRC, le cas est «extrême-

mement grave». Si le comité exécutif de l'AMA, qui se réunira le 9 décembre à Paris, confirme les mesures recommandées, la Russie sera purement et simplement mise au ban du sport international pendant quatre ans, avec exclusion des compétitions dont les Jeux olympiques.

Des sportifs ayant démontré «qu'ils ne sont impliqués en aucune manière» dans les affaires de dopage pourraient toutefois être admis, sous drapeau neutre, comme ce fut le cas aux JO d'hiver 2018 ou lors des compétitions internationales d'athlétisme depuis 2015.

«La Russie continue à se moquer des règles antidopage mondiales, à humilier les athlètes propres, à narguer l'AMA et à s'en tirer encore et encore», a tonné Tygart. «Il est désormais temps de prononcer les sanctions les plus dures possibles» contre la Russie, a-t-il encore plaidé.

CYCLISME:

Le Belge Van Aert obtient gain de cause
contre son ancienne équipe, Sniper Cycling

Le cycliste belge Wout Van Aert a obtenu gain de cause mardi auprès d'un tribunal du travail à Malines (Belgique) dans le litige l'opposant à son ancienne équipe, Sniper Cycling, qui lui réclamait plus d'un million d'euros d'indemnités, après une soudaine rupture de contrat, jugée abusive.

L'actuel coureur de Jumbo-Visma, qui avait remporté la 10^e étape du dernier Tour de France, est «particulièrement soulagé et très heureux» de la décision, a réagi son avocat Walter Van Steenbrugge.

En septembre 2018, Van Aert avait rompu pour raisons impérieuses son contrat avec Sniper Cycling, la structure montée par le vainqueur du Tour des Flandres 2011, Nick Nuyens.

A l'époque, son avocat avait parlé d'un «grave incident»,

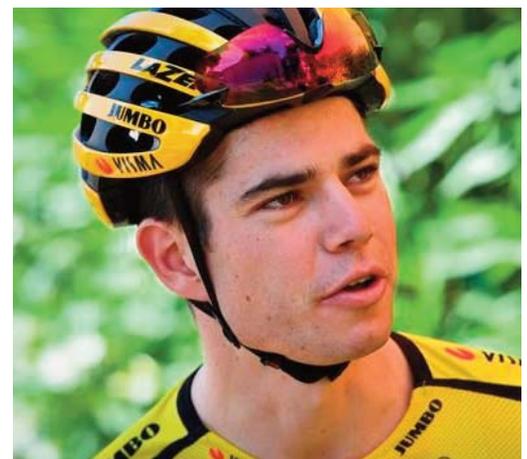
sans en préciser la nature, pour justifier le départ précipité du Belge, sous contrat jusqu'à la fin de la saison 2019.

Or, le motif d'urgence a été contesté par Sniper, qui réclamait 1,1 million d'indemnités de rupture à son ancien employé.

Dans la décision rendue mardi, le tribunal malinois «a reconnu que les raisons urgentes invoquées par Wout Van Aert pour mettre fin à son contrat étaient fondées», a indiqué Me Van Steenbrugge.

«Ca va lui donner un coup de fouet pour son retour en cyclo-cross puis sur la route», a encore estimé l'avocat.

L'ancien champion du monde de cyclo-cross n'a pas repris la compétition depuis sa chute dans la 13^e étape du Tour de France qui lui avait



occasionné une blessure profonde à une jambe. Les plai-

gnants peuvent faire appel de la décision.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1^{RE} JOURNÉE): L'USMA et la JSK à domicile pour démarrer du bon pied

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, l'USM Alger et la JS Kabylie, entameront la phase de poules à domicile, respectivement face aux Marocains du WA Casablanca et Congolais de l'AS Vita Club, avec l'intention de réussir leur départ, à l'occasion de la première journée prévue vendredi et samedi.



L'USMA, qualifiée aux dépens des Kényans de Gor Mahia, sera certainement mise à rude épreuve samedi par le WAC au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), dans un derby maghrébin indécis et ouvert à tous les pronostics, dans le cadre du groupe C.

Les deux équipes traversent une période difficile. Auteur d'un seul point lors des deux derniers matchs de Ligue 1, l'USMA est appelée à relever la tête face aux Wydadis, éliminés en 1/8 de finale de Coupe arabe des clubs par leurs voisins du Raja après un match retour fou (4-4, 1-1 à l'aller).

Le WAC a été également battu lors de son précédent match en championnat, à domicile par la RS Berkane (1-0). «C'est vrai que le tirage

dont nous avons hérité est très difficile, mais nous sommes aussi un grand club et nous avons des ambitions.

Ce premier match est très important, d'autant plus que nous jouerons chez nous.

Un bon démarrage est plus que nécessaire, donc il nous faudra gagner ce match pour nous mettre dans les meilleures conditions possibles», a indiqué le milieu relayeur des «Rouge et Noir», Tahar Benkhelifa.

Rappelons que le stade Omar-Hamadi (Alger) n'a pas été homologué par la Confédération africaine (CAF) pour abriter des matchs de la compétition continentale.

Idem pour celui du 20-

Août, alors que le 5 juillet a été fermé pour subir des travaux.

L'autre rencontre de cette poule C opposera samedi les Sud-africains de Mamelodi Sundowns et les Angolais de Petro Atletico (20h00).

De son côté, la JS Kabylie, qui a atteint la phase de poules aux dépens des Guinéens d'Horoya Conakry, débutera également à la maison face à l'AS Vita Club, vendredi au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (17h00).

L'entraîneur de la JSK, le Français Hubert Velud, a relevé la nécessité de bien entamer l'aventure face à l'actuel 4e du championnat de RDC, qui reste sur un match nul dimanche en déplacement face à Motema Pembe (1-1).

«Je sais que mes joueurs sont capables de se transcender dans les grands rendez-vous, à commencer par ce premier match de poules contre Vita Club, lors duquel nous pourrions compter sur l'apport précieux de notre merveilleux public, ce qui est un facteur non négligeable», a-t-il dit.

L'AS Vita Club avait déjà affronté un club algérien lors de la précédente édition de C1.

Versés dans le groupe D, les Congolais avaient concédé le match nul devant leur public face à la JS Saoura (2-2), avant de s'incliner à Béchar lors de la

seconde manche (1-0). L'autre match du groupe D mettra aux prises le Raja Casablanca et le détenteur du trophée, l'ES Tunis, dans un autre derby maghrébin qui promet en intensité.

Le programme

Programme des rencontres de la 1^{re} journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévues vendredi et samedi (heures algériennes) :

Vendredi 29 novembre :

Groupe B :
Al-Hilal (Soudan) - FC Platinum (Zimbabwe) 20h00
ES Sahel (Tunisie) - Al-Ahly (Egypte) 20h00

Groupe D :
JS Kabylie (Algérie) - AS Vita Club (RD Congo) 17h00

Samedi 30 novembre :
Groupe A :
TP Mazembe (RD Congo) - Zamalek (Egypte) 14h00
Primeiro de Agosto (Angola) - Zesco United (Zambie) 17h00

Groupe C :
USM Alger (Algérie) - WA Casablanca (Maroc) 17h00
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Petro Atletico (Angola) 20h00

Groupe D :
Raja Casablanca (Maroc) - ES Tunis (Tunisie) 20h00.

COUPE D'ALGÉRIE (ZONE CENTRE) : Le programme du dernier tour régional

Programme du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, zone Centre, prévu samedi à partir de 14h00 :

Ligue d'Alger :

USM Harrach - IRB Ben Aknoun
IB Khemis El Khechna - IB Lakhdar
NARB Réghaïa - E. Sour Ghoulane
ERB Ouled Moussa - US Béni Douala
JS Boumerdes - JS Bordj Menaï
JS Tichy - JSM Béjaïa
MO Béjaïa - DRB Baraki
Hydra AC - USMD Ben Khedda

Ligue de Blida :

WA Boufarik - SC Aïn Defla
ERB Bou Medfaâ - USMM Hadjout
CRB Aïn Oussera - CR Zaouia
O. Médéa - USM Blida
RC Arbaâ - MS Cherrhell.

COUPE D'ALGÉRIE (ZONE EST) : Le programme du dernier tour régional

Programme du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, zone Est, prévu jeudi et samedi :

Ligue de Constantine / Jeudi (14h00) :

FC Bir el Arch - IRB Arnat
MC El Eulma - CB Mila

Samedi (14h00) :

NRB Grarem - AB Chelghoum Laid
US Chaouia - AS Khroub
CR Village Moussa - NRB Teleghma
USM Ain Beida - DRB Tadjenanet
JSM Skikda - MO Constantine

Ligue de Batna / Jeudi (13h00) :

Amel Boussaâda - AB Merouana

Samedi (13h00) :

OB Medjana - MSP Batna
M. Oued Chaâba - WR M'sila
CRB Ain Yagout - USM Khenchela
Ligue d'Annaba / Samedi (14h00) :
CRB Dréan - USM Annaba
ES Guelma - Hamra Annaba
AS Sabath - IRB El Hadjar
CRB Houari-Boumediene - USM Bouni
US Tébéssa - NASR El Fedjoudj.

COUPE D'ALGÉRIE (ZONE SUD) : Le programme du dernier tour régional

Programme du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, zone Sud, prévu samedi à partir de 15h00 :

Ligue de Ouargla :

O. Magrane - IRB Aflou
CR Béni Thour - NRB Touggourt
NT Souf - ASB Metlili
IR Beriane - US Souf

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA) :

Le programme de la 11^e journée

Programme des rencontres de la 11^e journée du championnat de football de la Régionale Une (Ligue d'Ouargla), prévues ce week-end :

Groupe -A-

ASC Ouargla - Noudjoun Illizi
IRB Nakhla - IRB Ouargla
Amel Sidi-Mahdi - Wifak Ain-Madhi
ES Moggar - Olympique El-Oued
Wifak El-Meghaier - MB Baidha
M. Moufflon - IR Hassi Delaa

Groupe -B-

M. Blidet Amor - W. Hoggar Tamanrasset
IRB Ain Beida - M. Blidet Amor
NR Sorro Sahli - R. Hassi El-Gara
Ittihad Hamadine - Guelat Sidi Saad
ESB El-Oued - Chabab Djamaa
CSSW Illizi - MR Hamadine.

COUPE D'ALGÉRIE/LRF ORAN:

ASM Oran-RC Relizane à l'affiche du dernier tour régional

Le dernier tour régional Ouest de la Coupe d'Algérie de football (Ligue d'Oran), prévu samedi, propose des affiches alléchantes et des derbies intéressants.

La confrontation entre l'ASM Oran et le RC Relizane, tous deux pensionnaires de la Ligue 2, constitue la grande affiche de ce tour.

Les deux équipes marchent bien en championnat où elles prétendent à l'accession.

C'est également le cas de l'OM Arzew qui sera aux prises avec le voisin du NASR Es-Sénia.

Un derby de bonne facture qui tiendra en haleine les supporters

des deux équipes, notamment ceux d'Es-Sénia qui croient en leur «team» pour créer la surprise.

Les Arzéwis, pensionnaires de la Ligue 2, n'ont pas, eux, le droit de décevoir leurs fans. Il y va de leur prestige. On citera aussi la rencontre programmée à Aïn Témouchent entre le WA Tlemcen et le SCM Oran. Un match en apparence déséquilibré en raison des paliers auxquels appartiennent les deux protagonistes, mais «Dame Coupe» réserve bien souvent des surprises. Il y aura aussi des affiches intéressantes avec un RCB Oued R'hiou - USM Oran qui s'annonce plutôt équilibré, même si

le Chabab de Oued R'hiou aura à coeur de faire respecter la hiérarchie et de retrouver les sensations d'un beau parcours dans cette compétition.

On aura droit également à des empoignades entre clubs de la Régionale 1 et 2 au menu de cet ultime tour régional, telles que OS Ben Adda-MJ Arzew, FCB Telagh-CR Aïn Youcef et JR Sidi Brahim-AS Mers El-Kébir qui restent globalement ouvertes à tous les pronostics. A l'issue de ce dernier tour régional, seront connus les sept représentants de la Ligue régionale d'Oran aux 32es de finale de Coupe d'Algérie.

LIGUE 1/USM BEL ABBÈS :

Victime d'une agression, l'entraîneur Yaïche sur le départ

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Abdelkader Yaïche, a quitté son équipe pour rentrer chez lui à Alger après avoir fait l'objet d'une agression de la part d'un parent de joueur, a-t-on appris mercredi de ce club de Ligue 1 de football.

Yaïche, qui a rejoint

l'USMBA il y a un peu plus de deux mois, a déposé plainte auprès des services compétents et envisage sérieusement à jeter l'éponge, a précisé la même source.

L'incident a eu lieu en marge de la séance d'entraînement de mardi soir, lorsque le parent du joueur

en question a reproché au technicien algérois de léser son fils en ne le convoquant pas dans la liste des 18 concernés par les matchs officiels de l'équipe, souligne-t-on encore.

La direction de l'USMBA tente actuellement de convaincre l'entraîneur de

revenir à de meilleurs sentiments.

Elle lui a d'ailleurs demandé de rejoindre ses joueurs directement à Aïn M'lila où la formation de la Mekerra affrontera l'AS Aïn M'lila, samedi dans le cadre de la 12^e journée du championnat, indique-t-on.

LIGUE DES CHAMPIONS (CLASSEMENT DES BUTEURS) : Lewandowski creuse l'écart en tête

L'attaquant international polonais du Bayern Munich, Robert Lewandowski, auteur d'un quadruple historique mardi soir lors de l'écrasante victoire de son équipe en déplacement face à l'Étoile Rouge de Belgrade (6-0), a creusé l'écart en tête du classement des buteurs de la Ligue des champions d'Europe de football avec 10 réalisations, au terme de la 5e journée.

Le buteur polonais a inscrit par l'occasion le quadruple le plus rapide de la Ligue des champions en moins de 15 minutes entre la 53e et la 67e minute.

Lewandowski peut commencer à rêver du record sur une saison établi par Cristiano Ronaldo (17 buts) en 2013/2014.

Lewandowski a même un temps rejoint Karim Benzema à la 4e place des meilleurs buteurs de l'histoire de l'épreuve avec ses quatre nouveaux buts qui portent son total à 63 réalisations, mais l'attaquant du Real a marqué un doublé contre le Paris SG (2-2) pour porter son total personnel à 64 buts en C1.

10 buts: Lewandowski (Bayern Munich)

7 buts: Haland (RB Salzbourg)

6 buts: Kane (Tottenham)

5 buts: Son Heung-min (Tottenham), Sterling (Manchester City)

4 buts: Benzema (Real Madrid), Depay (Lyon), Gnabry (Bayern Munich), Hakimi (Dortmund), Icardi (Paris SG), Kylian Mbappé (Paris SG), Orsic (Dinamo Zagreb)

3 buts: Dybala (Juventus Turin), Martinez (Inter Milan), Mertens (Naples), Oxlade-Chamberlain (Liverpool), Promes (Ajax Amsterdam), Rodrygo (Real Madrid), Salah (Liverpool)

2 buts: Agüero (Manchester City), Alvaro Morata (Atlético Madrid), Azmoun (Zenit Saint-Petersbourg), Bonaventure (Club Bruges), Di Maria (Paris SG), El-Arabi (Olympiakos), Gundogan (Manchester City), Hwang (RB Salzbourg), Jorginho (Chelsea), Mané (Liverpool), Mbwana (Genk), Al. Miranchuk (Lokomotiv Moscou), Moraes (Shakhtar Donetsk), Osimhen (Lille), Sergio Ramos (Real Madrid), Sabitzer (RB Leipzig), Seferovic (Benfica), Semedo (Olympiakos), Solomon (Shakhtar Donetsk), Suarez (Barcelone), Tolisso (Bayern Munich), van de Beek (Ajax Amsterdam), Werner (RB Leipzig).

CHAMPIONNAT DU GHANA: Début de la compétition le 27 décembre

Le coup d'envoi de la saison footballistique 2019-2020 au Ghana sera donné le 27 décembre prochain, avec l'apogée de la programmation des matchs de Premier League (1re division) avec la participation de dix huit clubs (18), a annoncé la Fédération ghanéenne de football (GFA).

Le Championnat de première division enregistrera la participation de dix huit clubs, au lieu de 16 les saisons précédentes, sur décision par l'Assemblée générale de la GFA en octobre dernier lors d'une Congrès extraordinaire à Accra. Le championnat devrait reprendre sa forme habituelle avec 16 clubs au début de la saison 2020-2021.

Les équipes sont scindées en deux groupes, une poule nord et une poule sud.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les play-off pour déterminer le champion du Ghana.

Le club Asante Kotoko SC est le club le plus titré du Championnat du Ghana avec 25 titres dont le dernier remporté en battant en finale Karela Football Club aux tirs au but.

APS

PREMIER LEAGUE ANGLAISE: Le propriétaire de Manchester City pèse près de 5 milliards de dollars, un record

La City Football Group (CFG), contrôlé par Abou Dhabi aux Emirats arabes unis, qui possède le prestigieux club de football anglais Manchester City a été valorisée à près de 5 milliards de dollars, ce qui représente un record mondial pour un groupe sportif, selon la presse britannique.

La CFG a expliqué dans un communiqué avoir signé un accord lui permettant de lever 500 millions de dollars auprès de la société d'investissement Silver Lake, ce qui offre à cette dernière un peu plus de 10% du capital.

Cette injection d'argent frais porte la valorisation de CFG à 4,8 milliards de dollars, soit un record pour un groupe sportif dans le monde selon la presse britannique.

Le club entraîné par Pep Guardiola, détenteur du titre en Premier League, est le joyau de la couronne au sein de CFG, qui chapeaute au total sept clubs dans le monde comme celui New York City (Etats-Unis) et Melbourne City (Australie).

La société est également présente au Japon, en Uruguay, en Espagne et en Chine.

«Avec Silver Lake, nous sommes fortement convaincus des occasions à saisir grâce à la convergence du divertissement, des sports et de la technologie et par conséquent dans la capacité de CFG à croître sur le long terme», a déclaré Khaldoon



Al Mubarak, président de City Football Group. Le principal actionnaire de CFG reste avec 77% des parts le Sheikh Mansour, membre de la famille régnante d'Abou Dhabi, qui avait racheté Manchester City en 2008. Silver Lake complètera le tableau aux côtés d'un consortium d'investisseurs chinois qui détient 12% du capital. CFG compte utiliser les fonds levés pour financer son développement à l'international et investir d'abord

dans la technologie et les infrastructures. Cette annonce est faite quelques jours après la présentation par Manchester City de ses résultats pour la saison 2018-2019 au cours de laquelle son chiffre d'affaires a progressé pour atteindre 535 millions de livres.

Grâce à des centaines de millions de livres injectées par Abou Dhabi, Manchester City a conquis au cours des huit dernières saisons quatre titres de champion

d'Angleterre, s'est régulièrement qualifié pour la Ligue des champions et est désormais bénéficiaire depuis cinq ans.

Le club est toutefois menacé d'exclusion de la Ligue des champions pour infraction aux règles du fair-play financier qui interdit à un club engagé en compétition européenne de dépenser plus que ce qu'il ne gagne et encadre étroitement les injections de capitaux de la part des propriétaires.

CHAMPIONNAT DE SUÈDE : Zlatan devient actionnaire du club Hammarby

Le footballeur star Zlatan Ibrahimovic (38 ans) a annoncé mercredi avoir acquis près de 25% des parts du club de Hammarby, société de la première division suédoise de football.

Dans les faits, l'ancien joueur du Paris Saint-Germain a racheté 50% des parts que le promoteur américain Anschutz Entertainment Group's (AEG) détient dans le club suédois.

«Je suis tombé d'accord avec Hammarby et AEG pour développer Hammarby à l'international. Le but est que le club devienne visible dans le monde entier et pas uniquement en Suède», a détaillé Ibrahimovic au magazine sportif suédois Sportbladet. Partenaire de Hammarby, AEG est propriétaire

du club des Los Angeles Galaxy (Etats-Unis), où Ibrahimovic évoluait depuis deux saisons (53 buts en 56 matchs) après un passage à Manchester United (Angleterre). L'attaquant avait annoncé mi-novembre son départ du club américain sur son compte Twitter : «Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Merci à lagalaxy de m'avoir fait revivre. Pour les fans de Galaxy, vous voulez Zlatan, je vous ai donné Zlatan. Je vous en prie. L'histoire continue... Maintenant, retournez voir du baseball», avait tweeté la star suédoise dans son style inimitable. Ibrahimovic avait donné mardi quelques indices sur sa venue à Hammarby, dévoilant le maillot vert et blanc du club de Stockholm floqué de son nom dans une courte vidéo

sur son compte Instagram. Le deuxième meilleur buteur de l'histoire du PSG (156 buts) n'a toutefois pas prévu de jouer pour Hammarby.

«Depuis dix ans, j'ai toujours dit que je ne reviendrai pas jouer en Suède. Cela n'arrivera pas», a expliqué l'ancien capitaine de la sélection nationale à Sportbladet. Hammarby a terminé cette saison 3e de première division suédoise, juste derrière Malmö (2e), où Ibrahimovic a débuté sa carrière en 1999. «C'est tout nouveau pour nous, mais évidemment que c'est très excitant», s'est réjoui le président de Hammarby, Richard von Ykull. Créé en 1889, le club a remporté un seul championnat dans son histoire, en 2001.

CAN-2021: La phase finale pourrait être ramenée au mois de janvier 2021

La phase finale de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football prévue au Cameroun en 2021, pourrait être ramenée aux mois de janvier et février, a rapporté le journal français L'Equipe, citant un membre du comité exécutif de la CAF, sous couvert d'anonymat.

Selon la même source, la Confédération africaine de football (CAF) envisage de revenir sérieusement à ses habitudes d'avant, à savoir un tournoi organisé durant l'hiver et en plein milieu de la saison. La raison princi-

pale de rétrogradation c'est l'organisation de la Coupe du Monde des clubs par la FIFA durant la période de l'intersaison. Le journal français rapporte que le comité exécutif de la CAF, qui s'est réuni en fin de semaine dernière au Caire, a ouvert la voie à un changement de dates. Les raisons météorologiques sont évoquées mais aussi celle liées à la nouvelle formule du Mondial des clubs. « Comme la Coupe du Monde des clubs va se jouer du 17 juin au 4 juillet, il semble impossible d'organiser une CAN en août

par exemple, ou en avril. Les clubs européens ne l'accepteraient pas.

Au niveau calendaire, il ne reste donc plus que janvier et février, car il y aura les dates FIFA pour les qualifications pour la Coupe du Monde 2022», a expliqué au journal le membre de l'exécutif de l'instance africaine.

Refusant toute idée de chevauchement des compétitions, la FIFA aurait exigé à la CAF de revoir son agenda, ce qui constitue un énorme camouflet pour les dirigeants africains. «A l'heure où les choses vont, l'on

se dirige vers une CAN 2021 en janvier-février.

La date officielle de la compétition serait connue au terme d'une probable réunion qui va se tenir entre le comité exécutif de la CAF et le comité local d'organisation du Cameroun», a expliqué la même source.

Selon des sources concordantes, le président de la CAF, le Malgache Ahmad Ahmad va convoquer toutes les parties concernées à une réunion prochainement pour discuter d'un éventuel changement de dates.

Zouma se plaît en Angleterre

Kurt Zouma évoque également son amour pour le foot anglais et la Premier League : « J'ai toujours aimé l'Angleterre, la Premier League, regarder les matches le samedi après-midi dans le canapé. C'est le meilleur championnat du monde. Je m'épanouï là-bas. Quand j'étais petit, je prenais toujours Chelsea au jeu vidéo. Je rêvais de cette compétition. J'ai une chance énorme de pouvoir y jouer maintenant. Je sais que beaucoup de gens aimeraient être à ma place. J'en profite tous les jours » ajoute le défenseur des Blues.



STERLING LIÉ À GUARDIOLA ?

L'ailier anglais attendrait une éventuelle prolongation de son entraîneur avant de pouvoir continuer l'aventure au sein des Skyblues. Sur la lancée de la saison dernière (51 matchs, 25 buts et 18 passes décisives toutes compétitions confondues), Raheem Sterling (24 ans) s'affirme véritablement comme l'un des cadres de Manchester City, lui qui a déjà inscrit 14 buts et délivré 5 passes décisives en 18 matchs toutes compétitions confondues cette saison. Un élément que les dirigeants manchesteriens seraient susceptibles de prolonger au plus vite.

Mais la prolongation pourrait bien attendre. En effet, selon les informations du Dailymail, l'international anglais (56 sélections, 12 buts) pourrait attendre que son entraîneur Pep Guardiola (sous contrat jusqu'en 2021) prolonge avant de renouveler son contrat. Un signe fort de la part de l'ailier anglais, qui prouverait une fois de plus que son éclosion est liée à l'arrivée du technicien espagnol sur les bancs des Cityzens.

Zidane pousse Vinicius Jr vers la sortie

Vinicius Junior tarde à faire exploser son talent depuis son arrivé au Real Madrid. Zinédine Zidane qui s'impatiente pourrait pousser vers la sortie le jeune Brésilien.

Zidane n'a jamais réellement porté dans son cœur Vinicius. Son manque d'envie et d'implication lui ont notamment été reprochés. De plus, depuis plusieurs semaines, l'ancien joueur de Flamengo n'est plus trop en forme. Pour la première fois depuis son arrivé, Zidane a décidé de l'écartier deux fois consécutivement du groupe. En interne, le coach français pousserait pour que Vinicius soit prêt afin qu'il puisse prendre de l'expérience.

D'après les informations d'AS, Vinicius serait en pleine négociation avec le Real Madrid. Ce dernier souhaite à tout prix rester afin d'exploser dans le club de la capitale espagnole.

Toutefois, pour le moment, Zidane semble complètement fermé à cette idée. Son temps de jeu continue de se réduire de plus en plus, et il perd également du crédit dans l'effectif madrilène.

Une décision est donc à prendre concernant l'ailier de 19 ans. Pour rappel, Vinicius Junior a de nombreuses lacunes notamment dans le domaine des statistiques. En 11 matchs, celui-ci n'a inscrit qu'un seul but et délivré qu'une seule passe décisive, ce qui ne plaide pas non plus en sa faveur.



Solskjaer : "J'aurais pu changer tous les joueurs..."

Ole-Gunnar Solskjaer a poussé un coup de gueule à l'issue du nul concédé par Manchester United sur la pelouse de Sheffield United (3-3). Après le match, le coach norvégien n'a pas manqué de pester contre la première période de ses joueurs. "J'étais fâché, déçu, il fallait les réveiller, faire quelque chose. J'aurais pu changer tous les joueurs à la mi-temps, à l'exception du gardien. Ce n'était pas à propos de la tactique. Il s'agissait d'envie, d'être le premier sur le ballon, de tacler, de gagner les duels. Parfois, la tactique sort par la fenêtre. Nous n'avions plus le droit de le gagner après 70 minutes. Nous étions loin d'une équipe de Manchester United."

Alli, les éloges de Mourinho !

Très décevant depuis plusieurs mois à Tottenham et piqué par son nouvel entraîneur José Mourinho dès son arrivée (voir ici), Dele Alli (23 ans, 11 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a relevé la tête et livré une belle prestation samedi contre West Ham (3-2) en Premier League. Impliqué sur deux buts des Spurs, le milieu de terrain a même eu droit aux éloges du Special One après la rencontre. "J'ai passé quelques minutes avec lui à l'entraînement et en dehors du terrain. Nous disions que le meilleur Dele Alli devait être de retour, a insisté le technicien portugais devant les médias. Il est trop bon pour ne pas jouer un rôle primordial avec les Spurs. Il est trop bon pour ne pas être l'un des meilleurs joueurs du monde. C'est un joueur fantastique et il l'a montré aujourd'hui."



Simeone : "Ronaldo, le numéro 1"

"Cristiano Ronaldo est un champion, il est le numéro 1, un joueur extraordinaire, qui fait la différence, a lâché l'Argentin en conférence de presse. C'est toujours un plaisir d'avoir un joueur de football comme lui en face. Il nous a fait mal à de nombreuses reprises, mais nous avons également gagné contre lui. C'est l'un des meilleurs au monde. Cependant, ce n'est pas Cristiano contre l'Atletico. C'est la Juventus contre l'Atletico."



AFRIQUE-EUROPE
L'APN
à la conférence
de l'UPA et
à la réunion de
la Commission
parlementaire
de lutte
antiterroriste

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, les 28 et 29 novembre en cours à la Conférence des présidents des parlements membres de l'Union africaine (UA) ainsi qu'à la réunion de la commission parlementaire de lutte antiterroriste, a-t-on appris hier de cette instance. Les travaux de la 42^e Conférence des présidents des parlements membres de l'UA qu'abritera Djibouti où l'APN sera représenté par le vice-président de l'assemblée, Ferhat Arghib seront entamés par la présentation des rapports du président de la commission exécutive, du Secrétaire général et de la commission des femmes parlementaires ainsi que les amendements liés aux statuts et au règlement intérieur. Les participants procéderont, par la suite, au débat de deux principaux axes à savoir «la contribution des jeunes dans la promotion de la démocratie, de la paix et de la sécurité ainsi que l'état de droit dans les pays africains» et «la promotion d'une économie diversifiée et le transfert du produit de base pour accorder l'emploi aux femmes et aux jeunes», ajoute-t-on de même source. Par ailleurs, les députés Abdelmadjid Dennonni et Amar Moussa, prendront part, vendredi prochain à Rome (Italie), à une réunion de coordination de la commission parlementaire de lutte antiterroriste, étant membres permanents de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) qui parraîne cette activité. La commission évoquera l'évaluation de ses différentes activités pour définir les prochaines étapes d'action et fixer les priorités liées à ce sujet, en concertation avec les principaux partenaires. Par ailleurs, M. Dennonni sera invité à prendre part, en qualité de vice président de l'assemblée, à la 37^e réunion du bureau de l'APM prévue jeudi, selon le communiqué de la chambre basse du parlement.

AFFAIRES DE CORRUPTION:
Les responsables impliqués
jugés à partir de lundi en
audiences publiques

Les responsables impliqués dans les affaires de corruption traitées par la Justice depuis mars 2019 seront jugés en audiences publiques à partir de lundi prochain, a indiqué hier le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati.



Les responsables impliqués dans «les premiers dossiers de corruption traités par la Justice depuis mars dernier seront jugés à partir de lundi 2 décembre en audiences publiques au tribunal de Sidi M'hamed», a fait savoir M. Zeghmati lors de la présentation et du débat du projet de loi modifiant le code de procédure pénale

au Conseil de la nation. Ces affaires portent notamment sur l'octroi d'avantages indus à des propriétaires d'usines de montage automobile. «Ces dossiers sont très lourds et vous serez étonnés par ce que les magistrats feront», a ajouté le ministre de la Justice, soulignant que «le peuple pourra juger de l'accomplissement ou non

par ces magistrats de leur travail». «Nous commençons à obtenir les premiers résultats de ces dossiers sensibles et alarmants traités par la Justice», a poursuivi M. Zeghmati, affirmant que «la volonté politique, qui était auparavant absente malgré la loi sur la lutte contre la corruption, existe aujourd'hui».

APN:

La commission des AE dénonce
les tentatives d'ingérence du PE dans
les affaires internes de l'Algérie

La Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), a dénoncé la tentative d'ingérence du Parlement européen dans les affaires internes de l'Algérie, en la qualifiant de «stratagème grossier» et «d'ingérence abjecte», a indiqué mardi, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Tout se déroule en Algérie selon «l'esprit et les règles de la Constitution et suivant les exigences des Droits de tous les individus», a affirmé le président de la Commission, Abdelader Abellaoui qui a qualifié la tentative du Parlement européen de «stratagème grossier conduit non pas par la volonté européenne mais par une force visant à parasiter le processus électoral présidentiel qui se prépare conformément aux règles électorales internationales».

Affirmant que l'Algérie qui «maîtrise la crise politique avec des outils démocratiques et dans le cadre du respect du droit d'expression, a le droit de protéger

sa Constitution et ses valeurs de toute atteinte», M. Abdellaoui a souligné que «pareille initiative est considérée d'ingérence abjecte et d'acte impardonnable».

Il a estimé, à cet égard, que la séance du Parlement européen «consacrée aux affaires d'un pays libre, indépendant et souverain, est considérée comme une atteinte qualifiée et basse à la souveraineté algérienne, un acte que nous rejetons catégoriquement et que nous dénonçons avec force. «Nous tenons à rappeler que l'Algérie, peuple et institutions, organisera ses élections présidentielles en réponse aux revendications populaires qui insistent sur le fonctionnement constitutionnel des institutions», a-t-il assuré.

«Eu égard du voisinage et de nos relations avec l'Europe, nous pensons que les voies du dialogue, concernant la coopération étrangère, sont possibles voir même nécessaires pour préserver les intérêts communs», a ajouté M. Abdellaoui, rappelant l'existence d'«une élite Algérienne en mesure d'enrichir ce dialogue».

CHU D'ORAN :

Une moyenne de 1.200 cas de violence contre les femmes enregistrés annuellement

Le service de médecine légale du CHU d'Oran enregistre annuellement une moyenne de 1.200 cas de violence contre les femmes, ce qui représente un taux de 30% des consultations du service, a indiqué Dr Ouslim Wahiba, médecin légiste dans cet établissement de santé. En marge d'une journée de sensibilisation sur la violence contre les femmes, organisée par l'Association algérienne de planning familial en collaboration avec le CHU d'Oran, Dr Ouslim a souligné que

30% des consultations au sein de ce service concernent des femmes victimes de violence. Les femmes battues sont souvent victimes d'actes de violence perpétrés par des hommes de leurs entoursages (hauteur de 70%), a-t-elle fait savoir, ajoutant que les 30% restants concernent des violences entre femmes, voisines notamment. Les femmes peu instruites, issues de milieu défavorisé représentent la majorité des victimes, a déclaré la spécialiste. Pour sa part, Samira Bouddou,

psychologue majeure en niveau du CHU d'Oran a estimé que «toute femme ayant subi une violence doit faire le pas pour se faire suivre par un psychologue, car les séquelles psychologiques de la violence sont parfois encore plus difficiles à soigner que les blessures corporelles». «Il s'agit de blessures narcissiques qui détruisent l'estime de soi, d'où l'importance de voir un spécialiste pour surmonter les traumatismes», a-t-elle souligné, ajoutant «qu'il est préférable de suivre une

thérapie à deux, car l'agresseur est également porteur d'un mal à guérir». S'agissant du dépôt de plaintes contre l'agresseur, surtout lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille (un conjoint, un père, un frère), les deux spécialistes se sont accordées à dire que la majorité des femmes préfèrent renoncer pour diverses raisons dont notamment la dépendance financière et la considération d'un tel acte comme une trahison.

MDN

ARMÉE
M. Gaïd Salah effectue ce
jour une visite de travail
au Commandement de la
Garde républicaine



Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde républicaine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors de cette visite, le général de corps d'Armée présidera «une réunion d'orientation avec les cadres et personnels de la Garde républicaine», ajoute la même source.

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde républicaine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors de cette visite, le général de corps d'Armée présidera «une réunion d'orientation avec les cadres et personnels de la Garde républicaine», ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Arrestation de 4 éléments
de soutien aux groupes
terroristes à Sétif, Oran
et Bordj Badji Mokhtar

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire lors d'opérations distinctes menées mardi à Sétif, Oran et Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 26 novembre 2019, suite à des opérations distinctes menées à Sétif (5^{ème} Région militaire), Oran (2^{ème} Région militaire) et Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire), 4 éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a démantelé, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services de la Sûreté nationale à Chlef (1^{ère} Région militaire), un réseau criminel composé de 4 individus, dont un ter-

roriste repent, et a saisi un pistolet automatique, un fusil de chasse, une bombe de confection artisanale et des armes blanches», ajoute le communiqué. Dans le même contexte, des Garde-frontières «ont saisi, lors de deux opérations distinctes menées près des frontières à Tlemcen (2^{ème} Région militaire), 40 kilogrammes de kif traité, 5.700 comprimés psychotropes et 100 grammes de Cocaine», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à El-Oued (4^{ème} Région militaire), «un individu en possession de 1.002 unités de différentes boissons», relève-t-on. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire), 4 individus et saisi 8 groupes électrogènes et 3 camions chargés de 27,6 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, alors que 31 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tamanrasset», conclut le MDN.